

520396863

1700

FTR 330.8 PIE

Universidade de Coimbra

REFLEXIONS

BIBLIOTECA

SUR

Faculdade de Economia

L'ECONOMIE

POLITIQUE,

Ouvrage traduit de l'Italien de
M. le Comte VERRI, par
M. MINGARD.



A LA HATE,
Chez DETUNE, Libraire.
MDCCLXXIX

REFLEXIONS

SUR

L'ECONOMIE

POLITIQUE.

Ouvrage traduit de l'Anglais de
M. le Comte VANDERBANK,
par
M. MINGARD.

BIBLIOTECA
DE ECONOMIA

53884

MDCCLXXIX
G. D. B. U. N. E. L. I. N. E.
A. L. I. N. E. T. E.



AVERTISSEMENT.

ON a cru rendre un service essentiel à tout Citoyen qui cherche à s'instruire, en lui facilitant l'acquisition d'un ouvrage Italien, à peine connu dans ce Pays; & dont au moins la traduction faite à Lausanne en 1773. auroit dû pénétrer des longtems dans nos Provinces; si c'étoit le sort de ce qui excelle, d'être toujours le plus répandu.

Cet écrit aussi bien digéré que le sujet en est intéressant, avoit été publié à Milan sous le titre de *MEDITAZIONI sulla Economia Politica*, & la voix publique ne manqua pas

AVERTISSEMENT.

de l'attribuer d'abord à l'Auteur, quoique également Anonyme, des *Meditazioni sulla Felicità*, & de quelques autres Dissertations Metaphysiques & Politiques universellement applaudies: ainsi, par ex: il ne se peut rien de mieux travaillé & de plus profondément pensé, que les *Réflexions sur la Nature du plaisir*, dont le Professeur Meiners vient de donner à Leipzig une élégante traduction.

L'estimable Auteur de ces différens Ouvrages; & nommément de celui que nous reproduisons ici; est le Comte *Pierre Verri*, ci-devant Membre du Conseil suprême de commerce, & actuellement President de la Chambre des Finances à Milan. Ce Seigneur a travaillé quelque tems, conjointement avec son frere Alexandre, & le celebre Marquis *Beccaria*, à un Journal appelé *Il Caffè*, dont on a lieu de regretter l'interruption.

AVERTISSEMENT.

Le Sénateur *Gabriel Verri*, Père de nôtre Auteur, avoit donné l'Histoire de la Juris-Prudence du Milanois; & c'est ainsi que ce Duché, qui, depuis Valere Maxime, a eu tant de Personnages distingués dans les Lettres, que leur Histoire forme seule 4 vol. in folio, est encore aujourd'hui singulièrement illustré par plusieurs Gentils - Hommes, qui ne croient point s'avilir en cultivant les Lettres, & en accordant aux Gens d'étude; non par vanité, mais pour eux-mêmes; l'estime qui leur est due.

Nous joignons à ces Noms respectables ceux des Comtes *Giulini*, pour suppléer aux lettres initiales qu'indique aux pag. 33. & 35 la Lettre qui suit cet Avertissement; & qu'on doit, comme la traduction de l'Ouvrage qu'elle annonce, à M. *George Mingard*, Théologien éclairé & Philosophe judicieux, au quel

AVERTISSEMENT.

l'Encyclopedie d'Yverdon, & le Dictionnaire de Juris-Prudence Universelle ont les plus grandes obligations.

Nous esperons que les fruits de cette excellente production sur *l'Economie Publique*, ne se borneront pas dans ses Lecteurs à des sentimens steriles. On y trouvera rassemblées les verités les plus essentielles, relatives à un objet assés important, pour devoir être étudié par tous ceux qui ont part à l'administration publique. L'esprit de Citoyen qui a dicté ces *Reflexions*; le desir de voir les hommes heureux, qui s'y montre de toutes parts; la méthode aisée qui les a mises à la portée de tout le monde; doivent non seulement rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, mais faire généralement adopter ses maximes.

Le Critique audacieux qui accusa

AVERTISSEMENT.

l'immortel *Beccaria* d'avoir semé des principes d'irreligion dans le *Traité des devoirs & des peines*, a crû lui lancer de nouveaux traits, en lui attribuant celui que nous publions; pour tâcher de le perdre également aux yeux & du Clergé & du Gouvernement; mais il n'a fait que procurer une nouvelle gloire à ces illustres Ecrivains, qui pouvant rendre leur agresseur aussi odieux que ridicule, ont dédaigné jusqu'ici de le tirer des ténèbres, où il est plongé.

Cependant il existe un autre malfaiteur, qu'il convient de dénoncer à l'indignation du Public. C'est un infame Plagiaire, qui sous le nom de *D. Browne Dignan* a publié, chez *Grand* à Londres, l'an 1776. un *Essai sur les Principes Politiques de l'Economie publique*; qu'il ose effrontément dédier à Milord Comte de Rochford, „ comme Connoisseur” dit-il „ des „ objets qu'il traite, & de la langue.

AVERTISSEMENT.

„ dans laquelle il écrit des idées
„ aussi neuves qu'interessantes, pour
„ apprendre à bien des gens à pen-
„ ser sur l'Economie publique, avec
„ plus de justesse qu'ils n'ont fait
„ jusqu'à present; &c." Or cet Essai,
à la reserve de paragraphes omis, où
tronqués; de passages transposés, &
de quelques termes estropiés, est
d'un bout à l'autre, servilement &
mot à mot, transcrit de la traduction
Françoise, que M. *Mingard* avoit pu-
bliée à Lauzanne l'an 1773. de l'Ou-
vrage Italien de M. le Comte *Verri*,
imprimé à Milan l'an 1770.

Peu de personnes ignorent qu'on ap-
pelle proprement ECONOMIE, la con-
duite sage & réglée d'une Famille, &
que le rapport d'une maison bien ad-
ministrée avec les besoins de l'*Etat*;
consideré comme une grande Famil-
le; a donné une nouvelle acception
à ce terme: en designant ainsi le
Gouvernement des Membres de la

AVERTISSEMENT.

Société, pour le bien commun du Corps Politique. Ce n'est pas que les frottemens inféparables de machines immenses & infiniment compliquées, n'exigent d'autres directions, & un plus haut degré de forces, de connoissance, & d'attention; mais, c'est que chaque Nation aime à comparer les devoirs de son Chef, à l'obligation douce & naturelle d'un bon Père, qui cherche uniquement le bonheur de ses Enfans.

Cette Economie *Publique & Générale*, n'est pas seulement distinguée de la *Particuliere* ou *Domestique*, mais doit l'être aussi de la *Souveraineté*, où de cette Autorité Suprême, qui commet au Gouvernement Politique l'exécution de ses droits, & de sa Puissance Legislative. Cette *Economie* oblige, en toute occasion, les Particuliers de se soumettre à la force des Loix; & elle laisse à la *Souve-*

AVERTISSEMENT.

raineté seule la faculté de lier; en certains cas; le Corps même de la Nation.

Mais il vaut mieux recourir sur cette matiere à l'excellent discours du celebre *J. J. Rousseau*, inseré dans le Tom. V. de l'Enciclop. art. *Economie*; & joindre aux Reflexions qu'on va lire, celles de Messieurs *Melon, Dutot, Hume & Fortibonnais*; mais surtout le *Livre XIII. de l'incomparable Esprit des Loix.*





LETTRE DU TRADUCTEUR

à ses amis les membres de la Société
littéraire de LAUSANNE.

MESSIEURS,

✱ — ✱
D Es longtems je suis en ar-
rière avec vous ; je devois
vous fournir aussi ma portion de dis-
sertations & de mémoires sur les
questions proposées à notre examen
dans nos assemblées ; mais par des
circonstances qui vous sont connues,
j'ai dû consacrer tout mon tems à

*

des ouvrages qui ne vous étoient pas directement destinés , que je n'ai pas toujours pû vous communiquer , & dont quelques-uns n'étoient pas de nature à faire l'objet de nos conversations. Vous avez bien voulu par ces considérations me pardonner une oisiveté apparente , que , sans ces circonstances , vous auriez eu le droit de me reprocher comme l'effet d'une paresse blâmable , & de condamner comme la preuve d'une honteuse indifférence pour les objets intéressans & agréables , dont par notre institution nous devons nous occuper.

Je me trouve enfin, *Messieurs*, dans le cas de pouvoir vous fournir mon contingent ; permettez que l'offre que je vous en fais soit un hommage public de mon estime. Je voudrois qu'il fut aussi glorieux pour vous de le recevoir , qu'il est flatteur pour

mon amitié de vous le présenter ; il faudroit pour cela que j'eusse aquis une réputation que je n'ai pas , & que je fortifse de cette obscurité précieuse à l'ombre de laquelle je vis tranquile : j'aime mille fois mieux être votre ami , qu'auteur vanté ; & jouir de votre estime , que d'être cité comme un écrivain célèbre. Le livre à l'occasion duquel je vous fais cette lettre , & que je vous présente pour être lû dans nos assemblées , n'est pas un ouvrage dont je sois l'auteur ; toute la part que j'y ai se borne à en avoir procuré & revû avec soin la traduction pour ne pas permettre qu'elle s'écartât en rien des pensées exprimées dans l'original. Les loix de notre Société , n'exigent pas qu'on soit auteur de tout écrit dont on nous propose la lecture. Elles

demandent seulement, d'un côté, que l'ouvrage ne soit pas déjà connu de la plupart d'entre nous, ni suffisamment jugé par le public; & qu'ainsi il ait encore les graces de la nouveauté. Elles veulent, d'un autre côté, qu'il ne roule pas sur des sujets relatifs à des sciences ou à des arts, dont on ne peut juger qu'autant qu'on est en quelque sorte du métier, qu'autant qu'on a fait de ces sujets une étude particulière; vous ne voulez pas vous occuper de ces matieres parce que pour en juger pertinemment, il ne suffit pas d'avoir du bon sens, du gout, un esprit philosophique, ni ces lumieres acquises qui sont en général le partage d'un homme du monde qui a reçu une éducation soignée; mais à la place de ces sciences & de ces arts réservés exclusivement aux Universités, aux Acadé-

mies , aux Savans de profession , & aux Artistes; ou de ces discussions politiques, objets mystérieux des cabinets des Princes à qui nous les laissons. Nous avons choisi pour objets de nos conversations , tout ce qui se publie ou que nous écrivons nous-mêmes qui est de nature à intéresser un homme de lettres , un esprit qui cherche le vrai , un cœur qui aime la vertu , une ame honnête qui désire le bonheur de l'humanité ; tout ce , en général , qui peut être utile à tous les hommes dans quelque tems qu'ils vivent , sous quelque climat qu'ils respirent , & quelle que soit leur condition. Tout ce qui porte ces caractères , nous le lisons avec réflexion , nous l'examinons avec une entière liberté , nous les critiquons avec une franchise amicale qui en soit l'auteur ; mais cela , dans la seule vue

de nous instruire , & de perfectionner notre raison. C'est d'après ces principes que vous avez voulu que notre Société fut ouverte à tout ami du vrai , du bon , du beau ; sans nous mettre en peine quelle est sa croyance religieuse , son rang dans la société , ses intérêts politiques , & sa profession ; pourvu que son caractère moral soit digne de l'estime des amis de la vertu. On peut donc vous offrir & vous recevez avec empressement tout ce qui peut éclairer l'esprit , en lui montrant d'utiles vérités , tout ce qui peut régler la volonté en la dirigeant selon les principes immuables de la saine morale , tout ce qui peut fixer avantageusement nos inclinations , diriger nos désirs , & déterminer avec sagesse nos préférences , en nous éclairant sur nos vrais intérêts. Enfin , sem-

blables au voyageur libre, qui ayant un but intéressant vers lequel il tend, & pour lequel il marche, ne laisse pas cependant de goûter en passant le plaisir de voir sur sa route, & de contempler avec délice dans les lieux où il se répose, soit les embellissemens, ouvrages des beaux arts, soit les productions brillantes & variées dont la nature se pare pour flatter nos sens, & nous fournir les modèles du beau; vous admettez comme objets dignes de votre attention toutes les productions du génie, tout ce qui touche aux belles lettres ou qui en fait partie, tout ce qui est marqué au coin du bon goût quel qu'en soit le sujet, moyennant qu'il n'offre rien que la sagesse défavoue.

C'est d'après ces principes, bases & règles de notre société, que j'ai

eru pouvoir me faire un mérite de
 vous offrir comme ma part de contri-
 bution la traduction des *Meditazioni*
sulla economia politica, ouvrage qui m'a
 paru excellent, & digne de l'attention
 de tout bon citoyen par l'importance
 des sujets que l'auteur y traite avec
 précision & sans verbiage, par le
 jour qu'il répand sur chacun d'eux,
 par la connoissance profonde qu'il a
 de son objet & de ses dépendances, par
 la solidité de ses raisonnemens, par
 la modestie de ses décisions, par cet
 amour du vrai & du bien qui carac-
 térise l'honnête homme; & par cette
 philanthropie, par ce désir du bon-
 heur de l'humanité qui le rend cher
 à tous ceux dont le cœur est bon,
 & qui lui assure l'estime des ames
 droites.

Il n'y a pas longtems, Messieurs,

que l'Italie nous offre des morceaux de ce prix à traduire ; & ce n'est pas encore de tous les lieux de ce beau pays qu'on peut s'attendre à les voir naitre. Depuis longtems il ne sortoit de la plume des Italiens que quelques traités de Théologie encore bien scholastique , & très dénuée de toute empreinte de philosophie ; des dissertations & des recherches sur les antiquités pour les quelles ce pays là fournit plus de secours qu'aucun autre ; quelques ouvrages de Mathématique , quelques mémoires de physique & d'histoire naturelle ; plutôt encore , pour ces deux derniers genres , en forme d'observations sur des faits particuliers, qu'en corps sistématiques & raisonnés : quelques traités de Jurisprudence dans lesquels on résoud les questions par la seule autorité des décisions, & non par le raison-

nement ; enfin quelques productions peu intéressantes de beaux esprits , qui s'usent à faire des sonnets , des chansons , ou quelques pièces de théâtres ; productions dont les auteurs sont même gênés au point , que s'il leur arrive d'employer quelques expressions mythologiques , il faut qu'ils les accompagnent de déclarations authentiques qu'ils ne prennent pas ces façons de parler à la lettre.

Ce n'est pas , Messieurs , défaut de talens , de gout , ou de secours existans pour faire mieux ; ce n'est pas même défaut de lumières actuelles , si l'Italie semble depuis si long-tems rester en arrière , & croupir dans une ignorance étonnante sur les parties les plus intéressantes de la philosophie & des autres connoissances utiles aux hommes ; si même depuis as-

fés longtems les beaux arts y font tom-
 bés dans une forte de décadence ; ou-
 blierons nous pendant combien de fiè-
 cles cette partie de l'Europe , fut plus
 qu'aucune autre, illustrée par de beaux
 génies ; & de quel nombre de grands
 hommes en tout genre elle a été la
 Patrie ; tandis que les autres contrées
 étoient ignorantes & barbares ? ne
 nous souviendrons nous pas , que
 dès les treizième & quatorzième fié-
 cles elle fut le berceau des sciences
 & des beaux arts , qui se font ré-
 pandus de là , & ont été cultivés dès
 lors avec succès dans les autres par-
 ties de notre continent.

On se trompe lorsqu'on représen-
 te l'Italie comme redevable des lu-
 mières dont elle brilla dans le quin-
 zième siècle, au Grecs fugitifs de Conf-
 tantinople : quel d'entr'eux avoit bril-

lé dans sa Patrie malheureuse, ou
 quel après sa fuite en Italie, se mon-
 tra un grand homme, un beau gé-
 nie, un bon philosophe & mérita que
 son nom illustre parvint jusques à
 nous avec quelque éclat ? Avant leur
 arrivée l'Italie n'avait-elle pas déjà ses
Dante, ses Pétrarque, ses Boccace, ses
Pulci, ses Boyardo ? On avait déjà
 vu l'architecture, la peinture & la mu-
 sique se relever par les travaux *du*
Cimmabue & du Giotto, de Brunelles-
bi & de Gui d'Arezzo. Les fugitifs
 de Constantinople plus parleurs, plus
 dialecticiens parce qu'ils étoient plus
 disputeurs que les Italiens, avoient
 moins de précisions & ne parloient pas
 mieux dans leur langue que les Italien^s
 ne parloient dans la leur, qui alors
 avoit atteint toute sa perfection ;
 tandis que la française à peine une
 langue, ne s'est formée que trois

siècles après ; le Pétrarque , le Dante & Boccace sont les modèles sur lesquels, encore aujourd'hui, les Italiens forment leur stile. Les Grecs savoient moins que les Italiens qui les accueillirent dans leur désastre : ces derniers n'apprirent d'eux que la langue grecque. Ce tems fut , il est vrai , l'Epoque décisive de la renaissance des lettres dans la Patrie des anciens Romains ; mais ce ne furent pas les Grecs qui alors y apportèrent la science. Il faut convenir pourtant qu'avant & pendant le siècle d'Auguste, les Romains durent aux Grecs leurs sciences, & tous leur beaux arts, leurs lumières & leur bon gout : gout auquel, cependant, les disciples imprimerent un caractère remarquable de grandeur, de majesté & de sagesse, que leurs maitres ne lui donnoient pas dans le même degré ; mais dans cette

époque moderne , les Grecs ne fournirent aux Italiens qu'un instrument de plus pour s'instruire , savoir , leur langue : instrument dont depuis long-tems ceux qui le fournissoient ne faisoient pas un brillant usage.

Lorsque ces fugitifs arriverent en Italie , y aporтерent - ils le goût des bonnes connoissances ? non ils l'y trouverent déjà subsistant.

Les Médicis chériffoient à Florence les lettres & les beaux arts, protégeoient ceux qui les cultivoient & avoient déjà rassemblé des savans & des bons ouvrages. Le Pape Nicolas V. contemporain , rassembloit à Rome des savans & des livres , & jetta les fondemens de la fameuse bibliothèque du Vatican. La Reine Jeanne de Naples , vicieuse d'abord par foiblesse , & ensuite plus malheureuse que coupable , & quelques autres

princes & seigneurs , attiroient à leur cour , entretenoient auprès d'eux & combloient d'honneurs les gens de lettres & les beaux esprits : ce fut cette protection connue , plus que la proximité des lieux , qui fixa le choix que ces Levantins malheureux firent de l'Italie par leur retraite : ce ne fut ni en France , ni en Allemagne qu'ils chercherent un azile ; ils n'allèrent pas même en Espagne ; ils y auroient peu brillé à côté des Maures ou Arabes qui en savoient bien plus qu'eux , & qui dans le besoin étoient la ressource des Princes Chrétiens , qui se disputoient les provinces de ce beau pays , possédé en grande partie par les princes Arabes. Ainsi ce fut aux Italiens seuls qu'on dû la renaissance des lettres dans l'occident. Ce fut la protection qu'ils accorderent aux savans qui détermina cette heureuse révolution , préparée depuis près de

(XVIII)

deux siècles; & que par bonheur pour nous, Leon X malgré sa politique, eut entant que Pape, la maladresse de favoriser. Les savans d'alors, les plus illustres philosophes du tems, ceux qui commencerent à éclairer l'Europe, furent Italiens: excepté ceux des autres pays qui étoient venus étudier & se former en Italie, quels ont été les grands hommes qu'on peut mettre en parallèle avec les Accurse, les Jean de Sacrobosco, les Raimond Lulle, les Barthole, les Boccace, les Villani, les freres Balde, les Calderin, les Léonard Bruno, les Jean d'Imola, les Pogge Florentin, les Laurent Valla, les Nicolas Panormitan, les François Zabarelle, Louis Pontano, Marcelle Ficin, le Pape Nicolas V. &c. Ce fut dans les Universités d'Italie que de tous côtés on venoit étudier, s'instruire, & former

son gout pour les belles choses. C'étoit en effet dans ce pays là que vivoient dans ce tems, le plus grand nombre de princes & de seigneurs, hommes ou femmes, qui protégeoient les gens de lettres.

C'est la liberté & les encouragemens qui font fleurir les sciences & les beaux arts ; on ne les cultive pas sans efforts, & l'homme naturellement indolent, ne s'applique ni avec zele, ni avec succès à un travail qui l'expose à des traverses, qui n'est pour lui la source d'aucun avantage, & qui le laisse en butte aux traits de la pauvreté. Il faut que la gloire couronne le savant par quelque distinction, que la richesse le défende contre la misere, & que le pouvoir le protège contre la malignité : bien rares sont ces mortels qui contents d'éclairer leurs semblables, n'aspirent à au-

cune récompense ; consentent à être oubliés pendant leur vie ! Bien plus rares encore ceux qui pour se livrer à leur gout pour la philosophie , la science , & les beaux arts , sans nulle vûe d'intérêt , d'ambition , ou de repos , oseront dire le vrai qu'ils découvrent, en bravant un pouvoir tyrannique qui peut les rendre malheureux ! mais , & c'est un fait que tous les siècles confirment , par tout où la liberté & la protection seront l'apanage assuré du philosophe & du savant , on verra naître des savans & des philosophes.

De quel éclat n'eut donc pas brillé l'Italie , en tout genre d'arts & de sciences , si les circonstances des tems dont je viens de parler, eussent pû s'y perpétuer. Mais un gouvernement singulier , sous quelque face qu'on le considère , s'était formé depuis

longtems en Italie : gouvernement dont l'autorité ne s'appuye que sur les préjugés, dont la base n'a pour fondement que l'ignorance de ceux qu'il tient sous le joug : il étoit pour lui de la plus grande conséquence de s'opposer aux progrès des sciences ; parce qu'il n'a point d'ennemis plus à craindre que les lumières réfléchies de ses sujets, que le savoir qui chasse l'ignorance, que la philosophie raisonnée qui détruit les préjugés des hommes : éclairer les citoyens, c'étoit renverser de fond en comble l'édifice de ce pouvoir qui avoit couté tant de travaux, de combats, de sang, d'horreurs, & de misères affreuses pendant tant de siècles, pour s'élever enfin sur les ruines de la science, du bon sens, & de la liberté la plus chère à l'homme, celle de l'esprit & de la raison.

On pourroit m'objecter - ici , Messieurs , qu'à l'époque dont je parle & jusqu'au tems de Léon X , l'Eglise de Rome avait déjà le même intérêt à s'opposer aux progrès des sciences , qu'elle a eu dans la suite : Je l'avoue , mais les Papes n'avoient pas encore eu lieu de juger par leur expérience du danger que la culture de la philosophie leur faisoit courir, ils ne l'avoient qu'à peine soupçonné : personne jusques alors ne s'étoit avisé d'attaquer par des argumens l'autorité de l'Eveque de Rome sur les Chrétiens : on lui laissoit sans dispute disposer de tout , même des couronnes des Princes , des Rois , & des Empereurs : si quelques fois on lui faisoit la guerre , c'étoit comme à un tel individu , Prince électif d'une telle contrée , & non comme au chef de l'Eglise chrétienne : On dé-

posoit un Pape; mais on en éliſoit un autre auquel ſon électeur même ſe ſoumettoit ſans héſiter; perſonne alors ne penſoit à diſputer contre l'autorité du Pape, entant que ſouverain Pontife. Outre cela, les factions guelfe & gibeline partageoient l'Italie, celle-ci offroit toujours un azile à quiconque avoit à craindre l'oppreſſion du Prince de Rome. D'ailleurs il y avoit en Italie pluſieurs Princes puiffans & maitres chez eux qui y attiroient les favans & les protégeoient par gout ou par vanité; & le nombre des Seigneurs & des Dames qui aimoient les ſciences & les beaux arts, étoit conſidérable. Par ce moyen les favans jouirent d'une liberté qu'ils n'ont plus eu dès le XVI. ſiècle, lors que l'expérience eut appris aux Papes combien ils avoient à craindre de la part des favans; & que leur politi-

que plus raffinée eut trouvé le secret de s'affujettir d'abord le Clergé de tous les pays , & ensuite toutes les Universités , en s'arrogeant le droit d'en régler & d'en prescrire par des formulaires toutes les études , par le moyen de leurs émissaires , sur-tout par l'intrusion des Jésuites : c'est l'établissement de ces derniers dans les chaires de Professeurs , & dans les colleges , qui a fixé l'époque , & qui a été la cause de l'abaissement des esprits , & de la décadence des sciences. Les sciences plus à craindre pour les préjugés , éprouverent plutôt l'effet de ces mesures, que les arts qui ont sur eux peu d'influence; mais enfin à la longue les esprits affaiblés & mis sous le joug , se découragerent & les beaux arts eux-mêmes en Italie se ressentirent des chaînes dont les génies y sont accablés. De là vient qu'aujourd'hui

d'hui la peinture, l'architecture, la sculpture, la musique, la poésie, tous ces arts ne sont plus dans ces contrées, berceau des grands maîtres dans tous ces genres, ce qu'on les a vu autrefois, ni ce que la nature les rend encore capables de devenir par les sons des Italiens lors qu'ils seront libres.

Il seroit difficile de nier que certaines contrées ne soient plus favorables que d'autres aux efforts du génie, & à la culture des sciences & des beaux arts. Le climat, le genre de vie qu'il favorise, les mœurs & les usages domestiques, la situation du pays, la nature des ressources qu'il fournit pour satisfaire aux besoins physiques, sont tout autant de causes qui me paroissent augmenter ou diminuer la facilité avec laquelle on y fait des progrès dans l'exercice des talens; cependant quelque favorables

que soient, ces circonstances, elles peuvent être sans effet, si le gouvernement tient les esprits sous le joug pesant du despotisme; mais quand, ainsi que cela est en Italie, toutes ces circonstances extérieures concourent avec le vœu du génie, pour peu que la législation accorde de liberté & d'encouragement; il n'est rien de beau, de bon, de grand, & d'agréable qu'on n'ait droit d'attendre des personnes à qui leur état civil permet de s'appliquer à l'étude.

Ne désespérons donc pas, *Messieurs* de voir renaître pour ces belles contrées des tems plus heureux pour les progrès & la perfection des connaissances utiles ou agréables, pour lesquelles leurs habitans semblent nés plus que ceux des autres pays. Il n'est pas besoin pour cela d'aucune de ces révolutions qui bouleversent

les états ; un peu plus de liberté d'esprit , un peu plus de légéreté dans le joug dont on le charge , un peu plus de douceurs dans les mains qui tiennent les rênes , & qui manient le sceptre ; & les plus beaux siècles de l'Italie reviendront. *Fra Paolo Sarpi* , cet homme qu'on ne nomme jamais sans respect , quand on le connoit , protégé par la plus sage république qui ait existé , ne fut-il pas un prodige de science , de génie , de pénétration & de capacité en tout genre ; quel savant dans les autres pays l'emporteroit sur lui en réputation à ces divers égards ; s'il n'avait pas dû consacrer au service de son souverain , ses veilles que par gout il aurait consacrées aux sciences les plus profanes. Jugez-en par les *mémoires anecdotés & littéraires* publiées il y a une cou-

ple d'année sur la vie de ce grand homme.

Combien après lui ne citerai-je pas de medecins, de jurisconsultes &c. qui ont illustré les universités d'Italie. Quel philosophe que *Galilée*, tant qu'il se crut libre, & qu'il suivit son génie ! l'illustre *Muratori* dont les lettres regreteront longtems la perte dans sa patrie, a montré de quoi il eut été capable s'il eut vécu dans une dépendance moins gênante.

Le Professeur *Antonio Genovese*, mort depuis peu de tems à Naples, étant soutenus, protégé, encouragé par des amis puissans, nous a donné en latin un cours de philosophie raisonnée, supérieur à tout ce que l'Italie moderne a jamais produit de bon dans ce genre, & tel que personne, il y a soixante ans, n'auroit osé le pu-

blier. Il a eu besoin , il est vrai , de cette protection contre une superstition ignorante , opiniâtre , jalouse & malicieuse : mais enfin il a eu cette protection , & c'est à elle que nous devons ce corps de philosophie , dans lequel les vrais principes sont clairement développés. Vraisemblablement, ce bon génie a eu des bons disciples ; que n'auroit-on pas à attendre des efforts de leur génie pénétrant & actif , tel qu'est celui des Napolitains, si une liberté raisonnable lui permettoit de se développer sans gêne.

C'est de l'Italie que nous est venu le savant & laborieux éditeur de l'Encyclopedie d'Yverdon , homme qui gêné par mille entraves dans sa patrie, n'y auroit peut-être jamais fait connoître son génie ; mais qui mis en liberté par son séjour parmi nous, s'est montré tel qu'il est, éclairé, philosophe,

doué de la plus grande pénétration, & digne d'avoir été l'ami de Genève. Ce n'est pas là, je le fais, le langage d'une foule de gens ; mais je fais aussi que l'envie, la jalousie, & des oppositions d'intérêt à l'occasion de son entreprise, font parler plusieurs personnes non en gens de lettre, mais en libraires.

Enfin, *Messieurs*, ce qui, plus que tout autre objet, fixe mon attention, & me paroît appuyer ce que j'avance, c'est que nous voyons déjà depuis quelque tems une administration politique, sage, modérée, amie de l'humanité protéger & favoriser avec succès en Lombardie les efforts de quelques citoyens éclairés & philosophes, qui se sont conciliés l'estime de l'Europe par les écrits qu'ils ont publiés. On voit se ranimer à Milan ce gout des bon-

nes connoissances , cet esprit philoso-
 phique , qui préfère les vérités qui
 fournissent à l'homme des principes
 de bonne conduite , & lui tracent la
 route du bonheur ; à tous ces objets
 de recherches purement curieuses &
 spéculatives , qui flatant l'orgueil par
 l'appareil de la science & de l'éru-
 dition , éloignent l'homme de lui
 même ; & qui nourrissant sa vanité
 plutôt qu'elles ne l'éclairent sur ses
 vrais intérêts , donnent naissance ,
 par mille questions inutiles , à des
 disputes interminables ; disputes qui
 tant de fois ont mis les bons citoy-
 ens dans le cas de demander avec a-
 mertume , à quoi donc la philosophie
 est-elle bonne ? En serons nous
 mieux gouvernés quand on aura dé-
 cidé ces questions ? en serons nous
 mieux nourris , mieux défendus ,
 moins troublés dans notre proprié-

té, plus à couvert des maladies, de la disette, & de la malice des hommes? Vous ne pourrez point faire de questions semblables aux sages auteurs dont il me reste à vous parler. Le *Traité des delits & des peines*, fut le premier de leurs écrits qui nous soit parvenu. Le *Marquis Beccaria* à qui nous devons cet ouvrage excellent, y prend avec autant d'intelligence que de zele la défense des citoyens contre les écarts dangereux, mais si fréquens partout, qu'on peut reprocher à la jurisprudence criminelle. Cet écrit, au dessus de mes éloges, a réuni en Europe en sa faveur tous les suffrages qui méritent d'être comptés. C'est au même auteur que nous devons un ouvrage bien différent, par le quel il s'est délassé de ses autres occupations plus sérieuses; c'est celui qui a paru

sous le titre de *Ricerche intorno alla natura dello stile*, ouvrage profond plein de recherches métaphysiques très fines, très ingénieuses, fort abstraites, & par là même au dessus de la portée de bien des lecteurs qui n'aiment pas les lectures qui exigent quelques efforts d'attention; il est traduit en françois à ce que l'on m'affure, mais jusques à présent je n'ai pu voir cette traduction.

Un autre gentil-homme milanois le Comte V... mais qui a gardé jusqu'ici l'anonyme publia en 1766. *Meditazioni sulla felicità*, ouvrage de peu d'étendue, moins vanté que les précédens dont je viens de vous parler, parce qu'il a moins de prétentions, qu'il n'offre que des vues plus générales, & des principes, dont chacun ne voit pas d'abord la juste application; lorsqu'il parut j'en fis

une traduction qui fut publiée en 1766, sous le titre de *pensées sur le bonheur*. Je doute que personne le lise & le comprenne sans se sentir rempli d'estime pour son auteur : on y verra un philosophe moraliste que remontant aux vrais principes du droit naturel pris dans la nature de l'homme & dans ses relations, en déduit les règles générales d'une saine morale, & indique la route que dans l'état actuel des choses, la sagesse trace à l'homme pour arriver au bonheur. Un écrivain italien de mauvaise humeur, qui avait déjà attaqué le *traité des Délits & des peines* attaqua aussi les *pensées sur le bonheur*, il crut fausement que ce second ouvrage étoit comme le premier sorti de la plume du Marquis Beccaria, il les dénonce tous les deux comme impies, & dus à un homme

ennemi de la religion ; mais le critique eut le regret de voir ses accusations, condamnées, & livrées, par tous les lecteurs raisonnables, à l'oubli le plus méprisant.

Dès lors en 1770 nous avons vu paraître *Il vero despotismo* ouvrage du Comte G..... aussi milanois, qui pendant le peu de tems qu'il a vécu parmi nous s'est concilié par ses mœurs, & son aimable caractère l'estime de tous ceux qui l'ont connu : son livre en paroissant, confirma l'idée avantageuse que nous avions conçue de lui : cet ouvrage plein de bonnes choses, de pensées utiles, de réflexions intéressantes, seroit certainement traduit en françois comme il le mérite, s'il étoit moins long, & il seroit plus court si l'auteur se fut borné à ce qui fait le fond essentiel de son sis-

tême ; mais il est bien difficile qu'un cœur qui sent très vivement les suites funestes des abus que son esprit découvre , puisse toujours se refuser au plaisir d'exprimer ce qu'il sent : c'est le cœur qui parle : & à la place du Comte G..... nous aurions voulu dire autant que lui.

Enfin , on m'envoya il y a quelques mois , un nouvel ouvrage de l'auteur des *pensées sur le bonheur*. Il est intitulé *Meditazioni sulla economia politica* c'est celui dont je publie aujourd'hui la traduction , & qui me fournit l'occasion de vous adresser les pensées que contient cette lettre. Je sentis en le lisant tout le prix de ces réflexions sur l'économie politique , & je jugai que je rendrois service au public qui n'entend pas l'italien en les faisant traduire en

françois, j'en donnai la commission à une personne que je croyois capable de s'en bien acquitter; ma confiance en elle ne m'a pas empêché de revoir tout l'ouvrage d'un bout à l'autre, en ayant pour chaque frase l'original sous les yeux; cette précaution n'étoit pas superflue; ne voulant pas permettre qu'on défigurât les pensées exactes de l'auteur, ni qu'on lui fit dire en françois ce qu'il n'avoit pas exprimé en italien: j'ai eu beaucoup à corriger; cela a rendu la traduction moins coulante peut-être qu'elle n'auroit été, si une seule plume en avoit tracé toutes les expressions; mais au moins j'ai lieu de croire que j'ai rempli ma tâche avec exactitude, & qu'en vous mettant à portée de lire ces réflexions sur l'économie politique, je vous aurai mis dans le cas de vous joindre à

moi pour rendre la justice qui est due aux Italiens en général, & aux Milanois en particulier. Trouverez vous que je m'abuse en disant que l'aurore d'un beau jour se lève actuellement à Milan sous la protection de l'auguste Maison qui en est Souveraine. Qui sera plus propre que ces Messieurs à occasionner par leurs ouvrages dans l'esprit de leur compatriotes une révolution avantageuse aux progrès des sciences utiles. Le fanatisme n'aveugle point ces auteurs estimables ; un esprit sage & prudent les éclaire, les vues les plus louables les dirigent, l'enthousiasme ni l'orgueil ne conduisent pas leur plume, ils tendent au vrai & au bien, leur but est de rapprocher la philosophie de l'homme pour le conduire au bonheur, par l'observation des règles respectables que prescrit

la nature ; & non de la faire servir de prétexte pour se livrer au libertinage d'esprit ; à l'anarchie morale & à un dangereux scepticisme , vers le quel tant d'écrivains aujourd'hui semblent vouloir nous conduire ; mais ce n'est pas la philosophie qui parle par la bouche de ces derniers ; quoique souvent ils imitent son ton & empruntent son langage sans l'entendre. Heureusement pour l'humanité , qu'il se trouve encore un nombre de vrais philosophes qui ne dégradent pas un si beau nom , mais qui sachant à quoi est destinée la philosophie s'efforcent de la ramener à sa vraie destination , & travaillent à la faire constamment marcher à côté du théologien , du jurisconsulte , du moraliste , de l'homme d'état , du législateur , & du prince , pour que son flambeau pur & sans

nuage artificiel éclaire tous leurs pas & les mène à la source du vrai bonheur des peuples.

Pour nous, Messieurs, il faut en convenir, si nous ne faisons pas des progrès nous ne saurions l'imputer à un manque de liberté civile & religieuse; le Gouvernement sous lequel nous vivons ne met point d'obstacles aux progrès des sciences & des arts : il se rend recommandable aux yeux de l'Europe par une sage tolérance pour tout ce qui ne tend pas à corrompre les mœurs, & à troubler la société; notre position, il est vrai, ne nous met pas à portée d'avoir les secours que d'autres lieux fournissent en abondance; mais en profitant du peu que nous en avons & que nos fortunes nous mettent en état de nous procurer, il est encore possible d'aller loin, & nous se-

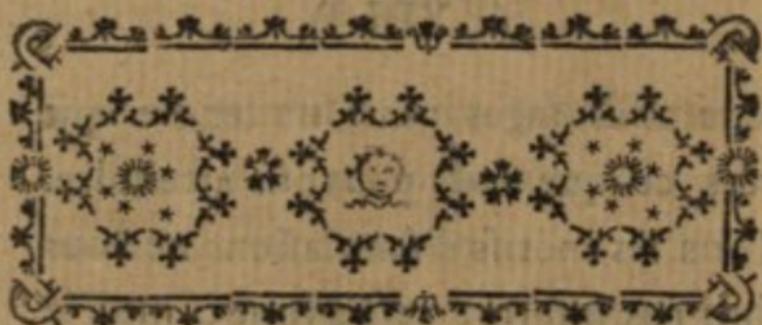
rons assés sages pour ne tendre que vers ce que nous pouvons atteindre. Tous les motifs d'émulations ne nous sont pas offerts, je l'avoue, mais le plaisir pûr que l'on goute à éclairer son esprit, à regler sa volonté, à perfectionner son gout, n'est-il pas déjà une récompense précieuse? L'homme se paye toujours par ses propres mains de tous les efforts qu'il fait, quand par eux, il s'est aquis le droit de s'estimer soi-même.

Agréez, je vous prie, l'expression des sentimens de la plus sincère amitié qu'aura toute sa vie pour vous.

M E S S I E U R S

Votre ami

G. M.



P R E F A C E

D E L' A U T E U R .

CET ouvrage fournira peut-être à quelqu'un l'occasion d'en faire un meilleur sur cette matière : il me faudroit plus de tems que je n'en ai , pour disposer dans un ordre plus méthodique des idées qui me paroissent vrayes & dignes de la curiosité du public.

J'aurai bien mérité du genre humain , si mes pensées donnent lieu à

ce qu'on raisonne plus fréquemment sur des objets d'une si grande importance. Heureux le peuple chez lequel ses entretiens roulent le plus communément sur la vertu, & où les conversations les plus ordinaires ont pour objet la prospérité de l'état ! Je préfère infiniment comme plus glorieux, le titre de bon citoyen, à celui de bon auteur, auquel je ne fais si j'aurois droit de prétendre.

Si dans ces réflexions que j'offre au public, il est quelque idée qui répande du jour sur les vrais intérêts de l'humanité ; je prie mon lecteur de l'opposer pour ma défense, à ce qu'il trouvera de mal digéré & d'imparfait dans le reste de l'ouvrage, & de me

pardonner ces défauts en faveur de ce qu'il aura rencontré de bon. Ce que je souhaite avec le plus d'ardeur, c'est de pouvoir dire, & surtout de pouvoir faire quelque chose qui soit réellement utile.





REFLEXIONS

S U R

L'ECONOMIE POLITIQUE.

§. I.

*En quoi peut consister le Commerce
des nations qui ne connoissent
point l'argent monnoyé.*

LES sociétés d'hommes qui ne
connoissent que les besoins
physiques n'ont & ne peuvent avoir
entre elles que peu ou point de com-
merce. L'homme élevé dans ces sor-
tes de sociétés, content d'avoir mis
son existence à couvert de la féro-

A

cité des animaux & de s'être pré-muni contre la faim , la soif & l'intempérie des saisons ; ne peut pas même soupçonner que loin du climat qui l'a vû naitre il croisse quelque chose dont il pût tirer avantage. Aussi voyons nous , que les nations que nous appellons *Sauvages* , n'ont nul commerce entr'elles si ce n'est dans le cas d'une disette ou de quelque désastre qui les oblige de recourir à leurs voisins , pour tirer d'eux le nécessaire qui leur manque , soit au moyen de quelque échange toujours difficile , soit en intéressant leur seule humanité , soit enfin en employant la force ouverte. L'homme ne se donne aucun mouvement que quand il y est sollicité par le besoin. Le besoin suppose toujours une idée chez les peuples isolés & sauvages , & ces idées sont très bornées.

Plus les nations deviennent policées , ou , ce qui revient au même , plus le nombre des idées & des besoins augmente chez elles , plus on voit entre elles le commerce s'accroître. Le besoin n'est autre chose que le sentiment d'une douleur est l'aiguillon dont la nature se sert pour reveiller l'homme , pour le secouer , & pour le tirer de cet état d'indolence dans lequel il ne fait que véger , & duquel il ne sortirait jamais sans ce secours.

C'est un paradoxe peu consolant je l'avoue , que celui qui nous apprend , que la douleur doit toujours précéder le plaisir , & qu'il faut qu'une nation soit premièrement malheureuse , pour qu'elle parvienne ensuite à se policer ; mais ce paradoxe n'en est pas moins vrai ; les ancêtres des Européens modernes ont

payé assez cherement le fatal tribut à cette vérité ; mais leurs descendants peuvent s'en consoler à la vue des progrès qu'ils ont fait & qu'ils font chaque jour dans l'art de se policer ; ils pourront jouir des biens qui résultent de ces progrès , & les multiplier autant que le permet la nature des choses. Mais une telle révolution ne peut être que l'ouvrage d'un législateur éclairé & habile.

L'excès des besoins sur les facultés est la mesure du malheur de l'homme , aussi bien que d'un Etat. Les sauvages sont peu misérables , parcequ'ils ont peu de besoins ; mais les nations qui ont multiplié les leurs en se civilisant , doivent nécessairement chercher à accroître leur puissance , pour se rapprocher du bonheur. Mon but n'est pas à

présent d'indiquer les moyens dont un Législateur peut utilement se servir pour faire conspirer les desirs des hommes vers une seule fin , point essentiel qui décide de la plus grande tendance d'un peuple vers la félicité ; j'expliquerai seulement par quels moyens l'économie politique bien dirigée augmentera la puissance d'un état.

Le Commerce nait du besoin & de l'abondance : besoin des marchandises qu'on recherche , lequel suppose l'abondance de celles qu'on peut céder en échange. Comme chez les nations sauvages les besoins sont en petit nombre , leur abondance ou leur superflu doit être aussi très borné ; parce que ces nations se procurent de leur propre fond les denrées nécessaires à la vie , & soit qu'elles se livrent au soin des troupeaux , soit

qu'elles fassent leur occupation de la chasse ou de l'agriculture, elles n'étendent pas leur industrie au-delà de ce qui est nécessaire à leur consommation annuelle.

Mais à peine une nation commence-t-elle à fortir de cet état inculte, que, connaissant de nouveaux besoins & de nouvelles commodités, elle est forcée d'augmenter proportionnellement son industrie, & de multiplier la reproduction annuelle de ses revenus, de façon, qu'outre ce qui est nécessaire à sa propre consommation, elle en ait une surabondance qui corresponde à la quantité de la denrée étrangère qu'elle se trouve obligée de tirer de ses voisins. C'est ainsi qu'à mesure que les besoins d'une nation se multiplient, ces mêmes besoins tendent naturellement à accroître le pro-

duit annuel du fol , & l'industrie nationale.

Mais comment , parmi des hommes qui commencent à connoître les besoins factices , pourra-t-on s'accorder sur la *valeur* de la marchandise qu'on reçoit & de celle qu'on donne en échange ? Le mot *valeur* désigne *l'estimation que les hommes font d'une chose* & en mesure les degrés ; dans une société encore grossière, chaque homme ayant ses opinions & ses besoins à part, l'idée de la *valeur* est très incertaine & très variable , & elle ne devient uniforme & générale , qu'autant que la correspondance établie entre deux sociétés se soutient constamment. Cette mesure incertaine & variable de la valeur des choses doit avoir été le premier obstacle qui s'est opposé na-

turellement à l'extension du commerce.

Comment se flatter qu'une nation voisine veuille céder une partie de de ses productions, si le hazard ne fait pas qu'elle ait besoin à son tour de notre superflu ? Se privera-t-elle d'une partie de son bien pour recevoir l'excédent du nôtre, au risque de le voir périr & se corrompre avant que le besoin de s'en servir soit venu pour elle ; second obstacle qui naturellement doit avoir suspendu la correspondance entre les nations dans le moment qu'elles sortoient de leur état de rudesse & de grossièreté.



§. II.

*Ce que c'est que l'Argent monoyé,
de quelle maniere il contribue à
étendre le Commerce.*

AVANT l'invention de la Monoye, il étoit phisiquement impossible qu'il s'établît, sur-tout avec une certaine activité, quelque commerce réciproque d'Etat à Etat, d'homme à homme. Parmi le grand nombre de définitions qu'on a données de l'argent, & qui me sont tombées sous les yeux, je n'en ai trouvé aucune qui m'ait paru répondre exactement à la nature de la chose. Quelques Auteurs l'ont défini, *une représentation de la valeur des choses* : mais l'argent lui-

A 5

même est une chose , c'est un métal dont la valeur est également *représentée* par tout ce qu'on donne en échange pour l'avoir ; la propriété de *représenter* la valeur est commune généralement à toutes les marchandises qui peuvent être le sujet d'une vente ou d'un contrat. D'autres envisagent l'argent comme *un gage de la marchandise qu'on veut se procurer* ; mais sous cet aspect encore on peut dire également que la marchandise est un *gage* de l'argent qu'on veut donner. Ces définitions ne conviennent donc point exclusivement à l'objet défini.

L'argent peut & doit être défini , à ce qu'il me paroît , *la marchandise universelle* : c'est-à-dire , cette marchandise qui par l'universalité de son acceptation , par son peu de volume qui en rend le transport facile ,

par la commodité qu'on a de le diviser, & par son incorruptibilité, est universellement reçue en échange de toute marchandise particulière. Il me semble qu'en envisageant l'argent sous ce point de vue, il est défini de manière qu'on s'en forme une idée qui n'est propre qu'à lui, & qui exprime exactement tous les emplois qu'on en peut faire.

L'idée de l'argent étant une fois introduite & fixée chez un peuple, l'idée de la valeur commence à devenir plus uniforme, parce que chacun la règle sur celle de la *marchandise universelle*. Les transports d'une nation à l'autre deviennent la moitié plus faciles; puisque la nation de laquelle on retire quelque marchandise particulière; se contente de recevoir en compensation une *valeur égale en marchandise universelle*: par là, au

lieu de deux transports qui seroient très-difficiles & très-incommodes, il s'en fait un seul qui devient de la plus grande facilité; c'est assez pour lors que l'abondance regne chez une nation, pour que celle qui se trouve dans le besoin ait tous les moyens de le satisfaire; lors même que la nation qui est dans l'abondance n'aurait pas à son tour & en même temps quelque besoin particulier. Par l'introduction & par le moyen de la *marchandise universelle*, les sociétés se rapprochent, elles se connoissent, elles se communiquent réciproquement & à l'envi: d'où il paroît clairement que le genre humain est redevable, peut-être encore plus qu'il ne pense, à l'invention des *especes monoyées*; de cette politesse de mœurs, de ces rapports utiles de besoins & d'industrie, qui mettent une si grande différence,

une distance si vaste entre les sociétés policées & les sociétés grossières & isolées des *Sauvages*. De toutes les inventions, celles qui ont le mieux mérité du genre humain, qui ont le mieux développé le génie & donné avec plus de succès l'effort aux facultés de l'ame, sont celles qui ont rapproché l'homme de l'homme, facilité la communication des idées, des besoins, des sentimens, & fait pour ainsi dire du genre humain un seul corps.

L'établissement des Postes, l'invention de l'Imprimerie ont concouru sans doute à produire ces heureux effets, mais l'introduction de l'argent monoyé y a peut-être contribué encore plus qu'aucune autre cause.

Plus les transports deviennent faciles, plus les besoins se multiplient, plus aussi s'accroît le commerce, &

plus dans un pays de labourage l'agriculture fait des progrès : comme il n'y a point d'effet sans cause & que l'homme ne cultive que pour satisfaire à ses besoins, plus il cultive, plus aussi sont étendus ces besoins auxquels il doit faire correspondre les productions de son terrain. C'étoit donc bien à tort que quelques personnes ont prétendu que l'agrandissement du commerce étoit nuisible à l'agriculture, celle-ci au contraire sera pratiquée avec d'autant plus de zèle & d'activité que l'industrie fera plus de progrès & que les besoins se multiplieront chez un peuple.



§. I I I.

*Augmentation & diminution de la
richesse d'un Etat.*

IL est ici deux objets qui doivent principalement fixer l'attention : ce sont la *reproduction annuelle* & la *consommation annuelle*. Dans tout Etat on consomme par la jouissance , & ce qui a été consumé se reproduit par la végétation & les manufactures. Quelques Auteurs ne reconnoissant comme réel que le premier de ces moyens , regardent l'agriculture comme la seule source de la reproduction , & nomment *classe stérile* la classe des manufacturiers. Je crois qu'ils se trompent. Toutes les productions nouvelles qu'on voit dans l'univers ,

qu'on les doive à la main industrieuse de l'homme , ou qu'elles soient l'effet des loix physiques de la nature , elles ne nous offrent jamais l'idée d'une création actuelle , mais seulement celle d'une nouvelle modification de la matière : *réunir & séparer* sont les deux seuls élémens auxquels parvient l'esprit humain lorsqu'il analyse l'idée de la reproduction. La reproduction de la valeur & des richesses est aussi réelle lorsque la terre , l'air & l'eau se transforment en grains dans nos champs par la végétation naturelle ; que quand la liqueur gluante d'une insecte se transforme en velours sous nos mains par l'effet de l'art.

Quand chez une nation la valeur totale de la *reproduction* équivaut à la valeur totale de la consommation annuelle , cette nation reste dans l'état où elle se trouve , si les circonstances

d'ailleurs ne varient point. Si la *consommation* excède la *reproduction*, l'Etat tombera nécessairement en décadence; il prospérera au contraire d'autant plus que la *reproduction* l'emportera sur la *consommation*.

J'ai dit que, lorsque la reproduction étoit égale à la consommation, une nation restoit toujours dans le même état, en *supposant*, ai-je ajouté, que toutes les circonstances soient d'ailleurs égales; parce que celles-ci venant à changer, la nation pourroit très-bien décheoir malgré l'équilibre supposé. Et cela aurait lieu quand, par exemple, une nation voisine deviendroit plus riche & plus puissante qu'elle; car la force & la puissance, comme toutes les autres qualités tant dans l'homme individuel que dans les états, ne sont à proprement parler que des pures relations

& des termes de comparaison d'un objet avec un autre : cette même décadence auroit lieu encore lorsque la population générale venant à diminuer , il se feroit une diminution égale dans la classe des hommes reproducteurs & dans celle des consommateurs, puisque par là il se feroit une soustraction de quantités égales dans la valeur des deux parties.

Lorsque la consommation annuelle excède la *reproduction*, la nation doit nécessairement dépérir, parce que outre ses productions elle consomme annuellement une partie de son capital ; mais cet Etat, comme il est aisé de le concevoir, ne sauroit durer au delà d'un certain terme ; il faudra dans ce cas nécessairement, ou qu'une partie des consommateurs, correspondante à l'excédent des dépenses

sur les revenus , s'expatrie , ou qu'ils deviennent eux-mêmes reproducteurs jusqu'à ce que la reproduction balance la consommation. Dans ce cas la nation est donc entraînée vers le remède par le mal même ; & tant que l'on négligera de seconder cette pente , le peuple devra nécessairement diminuer & l'Etat s'affoiblir , jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse de lui-même.

Chez un peuple au contraire où la *reproduction* annuelle excède la *consommation* , la marchandise universelle ou l'argent devra s'accroître ; & à mesure qu'il y sera plus commun que dans les pays voisins , le prix des reproductions de ce pays hauffera par degré , enforte qu'elles n'aurent plus de débit chez les étrangers , qui ne voulant pas les payer si cher , se re-

tourneront d'un autre côté pour s'en procurer à meilleur compte : nous examinerons autre part ce qui arriveroit si la marchandise universelle s'accumulait & restait là sans circulation. Mais l'abondance de la marchandise universelle , acquise 'par l'industrie , augmentera le nombre des besoins , multipliera les achats & les ventes ; & par la célérité de sa circulation elle corrigera le mal qui seroit résulté de sa trop grande quantité ; c'est ainsi que la nature , si on la laissoit opérer toute seule , traiteroit tous les hommes également en mère bienfaisante , corrigeant les excès & les défauts par-tout où ils se rencontreroient , distribuant les biens & les maux sur les peuples à mesure de leur activité & de leur sagesse , & ne laissant entr'eux que cette seule

inégalité qui suffit pour tenir en action les desirs & l'industrie; c'est ainsi que les corps célestes, changeant l'équilibre de l'atmosphère, font balancer les eaux de l'Océan, & par le mouvement qu'ils leur impriment, en préviennent la corruption. Mais il arrive souvent que cet amour si respectable du plus grand bien & de la plus grande perfection possible, devient funeste; c'est lui qui a si souvent égaré les Législateurs, & fait naître des obstacles politiques, qui tantôt plus, tantôt moins, & par-tout avec assez d'efficacité, peuvent traverser & retarder cet équilibre naturel vers lequel les êtres moraux comme les physiques tendent incessamment.

§. I V.

*Premiers mobiles du Commerce &
analyse du Prix.*

LE Commerce n'est réellement autre chose que le *transport des marchandises d'un lieu à un autre*. Ce transport ne se fait qu'à mesure qu'on y trouve de l'avantage. Cet avantage dépend de la différence du prix des marchandises ; de façon qu'on ne transportera pas une marchandise dans l'étranger , si l'étranger ne la paie pas davantage qu'elle se paie sur les lieux même , parce que les dépenses du transport, les délais du paiement, les risques qu'on court par ce délai, sont tout autant d'objets appréciables, & qui exigent une compensation.

Quand on connoitra bien les principes qui décident du prix des choses, on connoitra parfaitement aussi le principe moteur du commerce, & on aura faisi le tronc de ce grand arbre qu'on a négligé, je ne sçai pourquoi, pour n'examiner que les branches.

A parler exactement, le *prix* exprime la quantité d'une chose qu'on donne pour en avoir une autre. Si chez un peuple qui ne connoit point l'argent, on donne par exemple dans l'été trois brebis en échange contre une mesure de grain, & que dans l'automne on demande quatre brebis pour la même mesure du même grain, je dis que chez ce peuple le prix du grain est plus haut en automne, & celui des brebis plus haut en été. Avant l'invention de l'argent, on ne

pouvoit pas avoir les idées d'*acheteur* & de *vendeur*, on ne pouvoit avoir que celle d'*offrant* & d'*acceptant* l'échange. Depuis l'introduction de l'argent, celui qui cherche à changer cette marchandise universelle contre une marchandise particulière, a reçu le nom d'*acheteur*, & le nom de *vendeur* a été donné à celui qui cherche à changer une marchandise quelconque contre la marchandise universelle.

Chez nous qui avons l'usage de l'argent, nous entendons par le *prix* la *quantité de cette marchandise universelle qu'on donne pour une marchandise particulière*; mais on ne fait pas attention que le prix de cette marchandise universelle elle-même, est variable, & que les plaintes universelles des peuples sur ce que le prix de

de

de tous les objets de commerce est haussé, ne prouvent autre chose, quand elles sont ainsi générales, si non que le prix de la marchandise universelle a baissé.

Le *prix commun* est celui où l'acheteur peut devenir vendeur, & le vendeur acheteur, sans une perte ou un profit sensible : supposons, par exemple, que le *prix commun* de la livre de soie est un écu, je dis que celui qui possède cent livres de soie, est aussi riche que celui qui possède cent écus, parce qu'ils peuvent aussi facilement l'un que l'autre changer la soie contre les écus, ou les écus contre la soie. Mais si la facilité de l'échange n'est pas égale des deux côtés, je dis pour lors qu'un écu n'est plus le *prix commun* de la soie. En un mot, le *prix commun* est celui en conséquence du-

quel aucune des deux parties contractantes ne risque de s'appauvrir par l'échange qu'elle fait.

Il est bon d'observer que le *prix commun* dépendant de l'opinion commune des hommes, ne peut être déterminé que par rapport à ces sortes de marchandises qui sont le plus communément achetées & vendues. Les marchandises rares & d'un usage moins commun, doivent nécessairement avoir un prix plus arbitraire & moins fixe, parce qu'il dépend de l'opinion d'un petit nombre de personnes, que ces marchandises trop rarement exposées en vente & en trop petite quantité, ne sont point un objet d'émulation, ni pour les vendeurs, ni pour les acheteurs dans un marché public & libre, où les intérêts réciproques & nombreux des

hommes se heurtent pour se mettre en équilibre.

Quels sont donc les principes élémentaires du *prix* des choses ? Ce n'est sûrement pas le seul *besoin* qui doit le fixer ; pour s'en convaincre il suffit de faire attention que l'eau , l'air , la lumière n'ont aucun prix , & qu'il n'est rien cependant qui nous soit plus nécessaire. Toutes les choses qu'on peut aisément & communément se procurer , ne sont point appréciables , parce que le *besoin* seul ne suffit pas pour donner un prix à une chose.

La *rareté* seule d'une marchandise n'est pas non plus une raison suffisante pour déterminer son prix. Une médaille , un camée antique , un morceau curieux d'histoire naturelle & d'autres objets semblables , quoique

très-rares & d'un très-grand prix pour un curieux ou pour un amateur, n'auroient communément que peu ou point de valeur sur un marché public.

L'*abondance* d'une chose influe sur sa valeur & sur son prix ; mais sous le nom d'*abondance* , je n'entends pas la quantité absolue & réellement existante de cette chose. Je ne comprends que la quantité qu'on en offre & qu'on expose en vente. Une quantité quelconque d'une marchandise qu'on tient cachée & qu'on soustrait à la publicité des marchés , ne sauroit influencer sur son prix & doit être regardée comme non existante. Je dirai donc que l'*abondance apparente* , & non l'*abondance absolue*, est un principe constitutif du prix ; ou , si l'on veut , la règle sur laquelle il le détermine. Tout

le reste étant égal, le prix d'une chose qu'on recherche, augmente précisément à proportion de sa rareté.

Le besoin & la rareté réunis font donc les deux principes qui concourent à fixer le prix des choses : plus ces deux circonstances réunies ont de force, & plus le prix des choses augmente ; comme au contraire, plus une marchandise est abondante, ou plus le besoin qu'on en a diminue, & plus le prix en sera bas.

Observez ici, qu'en parlant de commerce ou d'échange d'une chose contre une autre, il ne faut pas confondre le *besoin* avec le *desir* ; mais il faut entendre par *besoin* la *préférence* qu'on donne à la marchandise qu'on recherche sur celle qu'on veut céder. Le *besoin* n'exprimera donc que l'*excès de l'estimation* qu'on fait de la marchandise

qu'on desire, ou qu'on veut se procurer en comparaison de celle qu'on se propose de donner en échange. Il suit de-là, que, si dans un pays où la marchandise universelle est très-abondante, le besoin des marchandises particulières n'est pas proportionné à l'abondance de l'argent, cette marchandise universelle perdra de son prix dans l'estimation commune & on sera obligé d'en céder une plus grande quantité pour chaque marchandise particulière. Cependant, comme l'effet de la marchandise universelle dont la quantité s'augmente par degré dans un Etat, & se repartit dans plusieurs mains, est toujours de multiplier les goûts & les desirs pour les marchandises particulières, il arrive de-là que moins cette marchandise universelle s'accumule, plus elle est partagée entre plusieurs personnes, plus aussi

elle conservera de valeur, & moins se hausera le prix des marchandises particulieres.

L'*abondance apparente*, c'est-à-dire celle que nous avons dit, qui concourt à déterminer le prix des choses, augmente & diminue à proportion des offres qu'on fait d'une marchandise : je veux dire par là, que *l'abondance apparente se mesure sur le nombre des vendeurs*. Pour éclaircir cette proportion, & pour en faire sentir la vérité, supposons que dans une ville il y ait assez de vivres pour en nourrir le peuple pendant une année, mais que ces vivres se trouvent tous entre les mains d'un seul homme ; ce seul *vendeur* ne conduira chaque jour sur la place qu'autant de ces vivres qu'il croira pouvoir en vendre ce jour-là. Par là même, les offres de ces denrées seront réduites au plus petit nombre possi-

ble, l'abondance apparente fera la moindre que l'on puisse imaginer, & conséquemment le prix en fera aussi haut qu'il peut l'être, puisqu'il dépendra de la seule volonté de ce vendeur despotique.

Supposons ensuite que cette même quantité de vivres soit répartie entre deux vendeurs; s'ils s'accordent entr'eux pour la vente, le cas est le même que celui que nous venons de supposer; mais si la jalousie les divise, s'ils ont chacun de leur côté le desir de vendre & d'amasser de la marchandise universelle en place des vivres qu'ils ont en reserve; s'ils font à l'envi à qui vendra le plus, alors les offres faites par les vendeurs sont doubles; chacun d'eux exposera en vente tout ce qu'on peut en débiter dans un jour, l'abondance apparente sera augmentée, & le prix diminuera à proportion.

D'après cette règle, il est clair qu'en multipliant le nombre des vendeurs, on rend d'autant plus difficile tout accord entr'eux; plus il y aura de personnes qui offriront la même marchandise en vente, plus il y aura entr'eux d'émulation de concurrence; plus donc l'*abondance apparente* augmentera, plus aussi le *prix* de la marchandise diminuera. Il est donc vrai que l'*abondance apparente se mesure sur le nombre des vendeurs.*

Nous avons dit que le besoin d'une chose qu'on desire, se mesure sur l'excès de l'estime qu'on en fait par-dessus celle que l'on veut donner en échange. Cette proposition est exactement vraie par rapport à chaque individu pris & considéré séparément; mais en considérant la société en général & comme un corps, d'après quelle règle mesurerons-nous la quan-

tité du besoin ? Je dis dans ce cas que la quantité du besoin se mesurera sur le nombre des acheteurs : pour nous en convaincre , recourons à un exemple correspondant à celui que nous avons déjà proposé. Supposons qu'il n'y a qu'un seul vendeur d'une marchandise ; pour lors , comme on a vu , l'abondance apparente est la moindre possible : mais s'il n'y a en même-tems qu'un seul acheteur pour cette même marchandise , il est constant que le besoin est alors aussi le moindre possible , & le prix de la marchandise dépendra du conflict égal seulement de deux individus. Que si au lieu d'un acheteur , nous en supposons deux , le monopoleur pourra mettre un plus haut prix à sa marchandise , & à mesure que s'augmentera le nombre des acheteurs , à mesure aussi s'accroîtra le besoin qui détermine le prix

des choses. C'est donc sur le nombre des *acheteurs* qu'on doit mesurer la quantité du besoin qui influe sur le prix des choses.

Que le nombre des *vendeurs* augmente, (tout le reste restant égal,) l'*abondance apparente* augmente & le *prix* baisse à proportion. Que le nombre des *acheteurs* s'augmente, (tout le reste étant d'ailleurs égal) le *besoin* est plus grand, & le *prix* hausse nécessairement. Le *prix* des choses dépend donc du nombre des *vendeurs*, comparé à celui des *acheteurs*, l'augmentation des premiers & la diminution des seconds, font la seule cause de la diminution du *prix*. Comme au contraire, l'augmentation des seconds & la diminution des premiers, le feront hauffer à proportion; & pour me servir du langage exact de la licence qui traite des quantités, je

dirai que le *prix d'une chose quelconque*, est en *raison directe du nombre des acheteurs*, & en *raison inverse, du nombre des vendeurs*.

Si, comme nous venons de le voir, le commerce entre les nations, n'est autre chose que le transport des marchandises : si ce transport ne se fait qu'à cause de l'avantage qu'on y trouve ; si cet avantage dépend de la seule différence du prix ; si la différence de ce prix dépend à son tour du rapport entre le nombre des *vendeurs* & celui des *acheteurs*, il suit une conséquence bien naturelle, qu'une nation trouvera d'autant plus de facilité à se débarrasser de l'excédent de ses marchandises, qu'il y aura chez elle-même plus de vendeurs & moins d'acheteurs, & qu'il y aura plus d'acheteurs & moins de vendeurs chez la nation à qui elle veut remettre ses

denrées. Par la même raison une nation tirera d'autant moins du dehors certaines marchandises, qu'elle aura chez elle plus de gens qui la vendent & moins de gens qui l'achètent, & qu'il se trouvera pour cet objet plus d'acheteurs & moins de vendeurs chez l'étranger.

§. V.

Principes généraux de l'Economie.

CES principes qu'on peut à juste titre regarder comme élémentaires, & qui me paroissent prouvés, servent de base à plusieurs opérations par lesquelles on veut étendre l'industrie d'un peuple, augmenter sa population, ses richesses & sa force, & rendre un pays mieux cultivé. *Multiplier*

le nombre des vendeurs en tout genre , autant qu'il est possible, diminuer de même le plus qu'on peut celui des acheteurs , font les deux pivots sur lesquels roulent toutes les opérations de l'Economie politique ; parce que si le but de la politique doit être de faire monter au plus haut point la reproduction annuelle , si elle ne peut arriver à ce but qu'en procurant un débouché prompt & facile pour tout ce qui excède les besoins intérieurs de l'Etat ; si ce débouché ne peut avoir lieu qu'autant que le prix est moindre sur les lieux que dans l'étranger ; & si enfin , pour les raisons que nous avons déjà déduites , pour établir cette différence il faut multiplier dans l'Etat autant qu'il est possible le nombre des vendeurs & diminuer celui des acheteurs , il est de la dernière évidence que toute l'atten-

tion de la politique doit se porter sur les deux parties de notre principe.

Mais jusqu'à quel point doit-on multiplier le nombre des vendeurs ? quelles bornes doit-on prescrire à celui des acheteurs ? quels moyens doit-on employer pour étendre celui des premiers, & resserrer celui des seconds ? se servira-t-on des loix coactives & gênantes ? préférera-t-on les loix indirectes ? Ces objets sont dignes du plus sérieux examen.

§. V I.

Distribution vicieuse des richesses.

LE nombre des vendeurs sera d'autant plus grand dans une nation que les richesses seront distribuées avec une plus grande égalité, & par-

tagées entre un plus grand nombre de particuliers. Nous voyons en effet que dans les pays où la disproportion dans le partage des richesses présente le déplorable contraste d'une populace nue & affamée, qui du milieu des rues contemple avec des yeux d'envie le faste orgueilleux d'un petit nombre de citoyens qui regorgent de biens & de plaisirs; les *vendeurs* en tout genre de marchandises, soit étrangères, soit locales; y sont en très-petit nombre, les *acheteurs* très multipliés & les *prix* si hauts, que toute exportation ne peut être que très-modique; la *reproduction* annuelle est exactement réduite au pur nécessaire; cette terre sur laquelle on ne voit que des hommes avilis ou oppresseurs, n'offre que la triste image de la stérilité, tout languit dans une vile inaction en attendant ou un Lé-

gislateur qui par une heureuse mais rare combinaison veuille, sache & puisse remédier à ces maux; ou que l'excès même des maux qui, quoique toujours funeste est néanmoins souvent l'unique moyen de convaincre les hommes, vienne leur montrer avec efficace & leur faire prendre avec une persuasion intime la route de la vérité.

La Loi *Agraire* des Romains, l'*Année Jubilaire* des Juifs, différentes Loix de Licurgre & de quelques autres Législateurs de l'antiquité, avoient pour objet, comme on le sçait, l'égalité des fortunes. Mais cette égalité conservée trop exactement détruiroit l'émulation, & il en resulteroit que personne n'étant plus excité par l'aiguillon du besoin, tout languiroit, & la société entière se rapprocheroit bientôt de la vie isolée & sauvage.

La consommation n'auroit d'autre objet que les seules productions locales, & la *reproduction* annuelle n'excéderoit jamais les bornes étroites des besoins intérieurs & annuels.

Dans le cas d'une trop grande disproportion dans les fortunes, comme dans celui d'une parfaite égalité, la *reproduction* annuelle n'excédera pas le pur nécessaire; l'industrie s'anéantira, parce que le peuple tombe dans une espèce de létargie, soit qu'il désespere d'améliorer son sort, soit qu'il n'ait pas à craindre d'être réduit dans un état pire que celui qu'il éprouve.

La nation qui tient le milieu entre ces deux extrêmes, celle où l'on ne voit point le peuple retenu dans les revoltantes entraves de la pauvreté, où l'on ne ravit à personne l'espérance & les moyens d'améliorer son sort & d'agrandir sa fortune, est dans la si-

tuation la plus favorable pour recevoir les heureuses impressions qui la pouffent vers le bonheur. Si une nation n'est pas encor dans cet état, le premier pas à faire en sa faveur est de l'y conduire.

Les moyens de partager & de diviser les trop grands patrimoines accumulés sur une seule tête, & de faire circuler les richesses parmi un plus grand nombre de citoyens, ne doivent jamais être des moyens directs, puisqu'ils sont attentatoires au droit de propriété qui est la base de la justice dans toute société civilisée; mais on peut atteindre ce même but indirectement, lors, par exemple, que dans l'ordre des successions le Législateur ordonne que tous les enfans partagent par égale portion l'héritage de leurs parens, sans aucun égard ni au sexe, ni au tems de la naissance :

quand la loi ne permettra jamais qu'aucune portion de terre soit déclarée inaliénable & incapable d'entrer dans le commerce qui fait circuler ces fortes d'immeubles ; quand la loi aboliroit certains privileges fastueux que les Grands s'arrogent exclusivement, qu'elle les anéantiroit, s'ils ne sont que des droits usurpés, ou qu'elle les rendroit communs à un plus grand nombre de particuliers ; quand l'exemple du Législateur, plutôt que ses idées, proscriroit certains articles d'un luxe de pure ostentation, & qui n'a pour objet que des marchandises qui se tirent de l'étranger. Lorsqu'on emploie en général tous ces moyens indirects, quoique d'abord leurs succès soient lents, ils ne manquent cependant jamais de produire l'effet qu'on en attend, qui est de diviser les patri-

moines & de partager les richesses trop accumulées ; pourvu que l'on ne se relâche point à cet égard , & que ces réglemens soient maintenus avec vigueur.

§. VII I.

Des Corps des Marchands & Artisans.

LORS donc que la distribution des fortunes est telle dans un Etat que le peuple y puisse trouver amplement le nécessaire phisique, & que chacun puisse espérer de jouir aussi des commodités de la vie par les secours de son industrie , il suffiroit pour le bonheur de la nation que les loix n'eussent mis aucun obstacle à la plus grande augmentation du nombre des vendeurs que les circon-

tances peuvent permettre , parce que partout où l'industrie est débarrassée d'entraves , & se trouve rendue à toute son activité naturelle , il se jette dans chaque profession autant d'ouvriers qu'il en faut pour assurer la continuation des avantages dont elle est la source.

Presque partout les Législateurs ont été plus ou moins séduits par je ne sçai quel esprit mal entendu d'ordre & de simetrie, ils ont voulu passer & régler ce mouvement spontané de la société , dont on peut bien apprendre à connoître les loix par l'examen attentif des phénomènes publics , mais auquel on ne peut point d'avance prescrire des regles. Il en est de cet objet comme des langues ; les Grammairiens n'ont jamais pu en déterminer les regles selon leur goût & leur génie : mais quand une

fois elles ont été formées par l'effet du choix libre du plus grand nombre, les Grammairiens ont pu examiner ces regles, les détailler, les faire connoître, & après eux les Philosophes les ont analysées & en ont découvert l'analogie.

L'idée de réunir chaque Art & chaque branche de commerce en un corps, de donner à ce corps des statuts, d'en régler l'apprentissage & l'examen, & d'exiger certaines qualités dans ceux qui prétendent y entrer, a prévalu chez presque toutes les nations, & subsiste encore dans la plûpart des Etats. Cette idée porte avec elle une apparence de sagesse & de prudente circonspection; il semble qu'on assure par là le bon service du public, la perfection des Arts, la fidélité dans le commerce, & qu'on empêche que des hommes, la plûpart

sans mœurs & sans habileté, ne trompent les Citoyens, & ne décréditent auprès de l'étranger les productions nationales.

Quiconque voudra cependant se donner la peine d'examiner de près une semblable institution, appercevra fort aisément que ses effets les plus ordinaires sont de gêner l'industrie des Citoyens, de resserrer l'exercice des Arts & les différentes branches du commerce entre les mains d'un petit nombre de particuliers, d'assujettir les manufacturiers & les commerçants à différentes taxes, & de tenir toujours dans un état de médiocrité, quelquefois même au-dessous de la médiocrité toute espèce de manufactures. Des procès continuels entre les différens Corps & entre le Corps & ses Membres, des dépenses vaines & crapuleuses prises sur la

caisse

caisse commune, dont le poids retombe ensuite sur chaque individu; la perte d'un tems considérable pour des formalités inutiles, & pour des exploits de pure fantaisie; les voleries & les rapines de la part des petits magistrats de ces ridicules républiques; des rivalités, des haines, des guerres ouvertes contre quiconque est assez hardi pour avoir plus d'habileté & plus d'industrie qu'un autre. Tel est le spectacle que ces corps offrent ordinairement quand on les voit de près: ils sont tous animés d'un certain esprit de ligue & de Monopole, par lequel ils tendent à resserrer entre le moindre nombre possible de personnes, les avantages qui naissent de leur commerce. Ainsi d'après les effets, il est aisé de voir combien les espérances qu'on fonde sur de pareils établissemens sont vai-

C

nes & trompeuses , & combien peu on en retirer d'utilité.

L'examen qu'on fait subir aux apprentifs se réduit pour l'ordinaire à un tribut qu'on exige d'eux , de là quel qu'habile que soit un citoyen s'il a le malheur d'être pauvre , il se voit forcé ou à quitter sa patrie , ou à embrasser une autre profession pour laquelle souvent il n'est point fait ; d'ailleurs chacun fait bien que cet examen ne garantit pas le public d'avoir souvent de très mauvais ouvriers approuvés par ces maîtrises ; on en fait par tout la triste expérience : ce que je dis de l'habileté peut s'étendre aussi à la bonne foi , que les hommes traitent à peu près de la même manière. Soit que les ouvriers soient réunis en corps , ou qu'ils soient dégagés de toutes sujettion , bientôt l'appas du gain se

ra plus foit chez eux que tous les principes de la morale.

Le seul effet qu'on puisse attribuer à ces corps, est donc de diminuer le nombre des vendeurs dans l'intérieur d'un état, & conséquemment de faire hauffer le prix des marchandises, d'en empêcher la vente, de mettre un frein à l'activité de l'industrie, & de diminuer par là même la reproduction annuelle.

Il n'est qu'un seul art qu'on ne doit pas laisser entièrement libre, c'est celui des apotiquaires. Ce seroit trop exposer la santé du peuple que d'affujettir cet art à aucune règle. Mais ce n'est point à l'économie politique, c'est à la sage médecine à régler ce point essentiel, aussi bien qu'à fixer le nombre des pharmaciens.

L'orfèvrerie , la draperie , la tannerie ne peuvent bien prospérer dans un état , qu'en jouissant d'une liberté pleine & entière ; on doit cependant les obliger à n'apporter la marque de la nation , que sur l'or & l'argent du vrai titre , & sur les draps & les cuivres préparés & fabriqués conformément aux loix & aux règles prescrites.

Les anciens privilèges des corps d'artisans , les dettes dont très souvent ces corps se trouvent surchargés , sont de très petits objets peu dignes d'attention , & des inconvéniens auxquels une sage politique peut facilement remédier. Si ces corps payent quelque impôt particulier , il sera de même très facile de trouver un autre fond , sur lequel on pourra le lever d'une manière moins nuisible. Qu'on laisse à cha-

cun un champ libre & vaste pour exercer son industrie sur l'objet qu'il aimera le mieux ; que le Législateur laisse multiplier le nombre des vendeurs dans toutes les classes , & bientôt l'émulation & le desir d'une vie plus commode , reveilleront les esprits ; les novices du peuple deviendront plus industrieuses & plus actives , tous les arts se perfectionneront , les prix baisseront & se mettront au niveau convenable. L'abondance se répandre par tout où la concurrence sa compagne inséparable , lui servira de guide : Tout comme un arbre que l'art a gêné par des liens , & rendu esclave dans ces lieux stériles que nous nommons jardins , languit & végète avec peine, tant que ces attaches funestes empêchent la circulation de cette humeur qui lui donne la vie ; mais sitot qu'il

est dégagé de ces entraves, l'ame vivifiante se répand dans le tronc & dans les branches ; on voit reverdir ses feuilles ; le suc nourricier circule avec liberté , & ce même arbre auparavant rabougni vegéte avec aisance , s'élève en grandissant vers le ciel, pour recompenser par ses fruits la sage main qui a brisé ses chaines ; de même dans la société tout y reprend haleine & vigueur ; tout s'y rechauffe , lorsque le desir d'améliorer son sort ne rencontre point d'obstacle ; qu'il peut prendre son effort du côté qu'il veut disposer de lui même , sans que rien le retienne , & sans qu'aucune crainte éteigne son ardeur.

Si on y réfléchit bien on trouvera qu'en général l'acheteur juge toujours du prix des choses avec moins de passion & plus d'équité que

le vendeur ; il arrivera donc qu'un vendeur mal adroit ou injuste se verra delaisfé, & n'ayant plus de profit à faire, parce qu'il n'a point de debit, sera enfin contraint de devenir raisonnable, ou de quitter la profession. Les corps des artisans ou des négocians ne servant donc pas à produire les utiles effets qu'on avoit espéré de leur établissement, leur existence au contraire ne tendant qu'à diminuer la reproduction annuelle & à exposer la nation à la disette, leur abolition sera un service rendu au public & un moyen d'augmenter utilement le nombre des vendeurs & l'abondance.

§. VIII.

Des Loix qui gênent la sortie des marchandises hors du pays.

LES loix mettent un autre obstacle à l'augmentation du nombre des vendeurs, lorsqu'elles défendent l'exportation des productions naturelles du pays, On a crû que par le seul mouvement naturel du commerce il pouvoit fortir hors d'un état, outre le superflu, une partie encore de ce qui est nécessaire à son usage intérieur : Cette crainte a lieu surtout à l'égard des vivres; & par un principe très respectable de zèle patriotique, on a publié dans presque tous les pays des loix qui défendent l'exportation des productions

les plus nécessaires. On a défendu encore de porter chés l'étranger les matières premières des manufactures, sous le prétexte très plausible sans doute, de favoriser les progrès des fabriques nationales & d'empêcher les étrangers d'entrer en concurrence pour l'emploi des matières.

Ou ces loix gênantes sont généralement observées par tous les citoyens, ou elles ne le font pas. Si elles sont généralement observées & que l'exportation défendue soit physiquement impossible, je dis qu'alors la culture de cette denrée se bornera infailliblement à ce qui sera nécessaire à la consommation interne; parceque tout ce qui excéderoit cette consommation ne seroit d'aucune valeur. Par là même, tous petits propriétaires & tous les ven-

deurs de cette marchandise craignant avec justice cette *non valeur*, céderont la place dans ce commerce à un petit nombre de spéculateurs rusés & riches, qui en feront des amas, & en deviendront monopoleurs par là ; on amoindrira le nombre des vendeurs, & l'abondance interne de cette denrée diminuera nécessairement.

Si au contraire la loi n'est pas généralement observée, mais qu'il se trouve dans l'état des particuliers qui puissent impunément la violer, ou qui ayent le droit d'y déroger, il est évident que ces particuliers feront des amas de cette marchandise dont la sortie est prohibée, & trouvant leur avantage à la faire sortir par grosses parties, ils occasionneront cette disette qu'on avoit précisément voulu prévenir.

La politique est un tissu de paradoxes, parcequ'il n'est rien de plus delié que les fils qui unissent les causes aux effets, & parce que les hommes trop accoutumés à ne considérer les objets qu'en grand, & comme pour ainsi dire réunis en masse, ne les examinent presque jamais en détail & dans leurs principes.

La terre que nous habitons reproduit annuellement en tout genre la quantité nécessaire & correspondante à la consommation générale. Le commerce supplée par le moyen du superflu d'un pays aux besoins d'un autre, & par une suite des rapports non interrompus des choses, *les besoins & l'abondance* après quelques balancemens, ne manquent pas de se mettre périodiquement en équilibre.

C'est une erreur bien triste que

celle qui nous représente les hommes réduits par la nécessité à tirer aux dés, pour favoir quel est celui qui doit mourir de faim.

Regardons les humains avec les yeux tranquiles de la reflexion, & nous nous ferons de leur état réel des idées plus vraies & plus confortantes ; nous les verrons tous frères dans une immense famille éparse sur ce globe, sollicités par leur penchant naturel & par leur foiblesse à se donner des secours mutuels, nous verrons que le grand Moteur de la nature vegetative, a très amplement pourvû à tout ce qui est nécessaire à l'entretien de leur vie. Les hommes n'ont jamais été réduits à devoir redouter la famine, que par les seules entraves artificielles qu'ils se sont mises eux mêmes, entraves

qui , portées jusqu'à un certain point déterminé , ne sauroient manquer de produire la disette publique , lors même que l'on a dans le pays assez de provisions pour satisfaire aux besoins. La plupart des disettes qui desolent les peuples , ne sont point des disettes réelles & physiques , elles n'ont de réalité que dans l'opinion ; dans cette opinion qui gouverne le monde , qui distribue le bonheur ou la misère aux humains & aux états avec plus d'empire & de succès , que ne sauroient le faire toutes les causes physiques réunies.

J'ose avancer que les loix prohibitives , ou bien ne servent qu'à porter la stérilité dans un état , ou bien sont inutiles. J'ai prouvé qu'elles entraînent après elles la stérilité parce qu'elles diminuent le nombre des vendeurs ; il ne me reste plus

qu'à déterminer les circonstances où elles font inutiles : Elles le font indubitablement, lorsqu'un état ne produit point de superflu dans le genre des marchandises dont on défend la sortie. Or je dis qu'il n'est jamais possible que le nécessaire à la consommation intérieure de l'état en soit exporté, lorsque la nature seule y dirige le commerce ; parce qu'aucun vendeur ne pourra trouver ailleurs un plus grand nombre d'acheteurs, qu'il n'en a trouvé dans le pays même, & que dans le pays il les trouve sans risque comme sans retard, soit pour le payement, soit pour le transport, dont les dépenses feront toujours une digue qui retiendra dans l'état tout ce qui est nécessaire à sa propre consommation.

Les défenses d'exportation sont donc des obstacles à l'étendue &

aux progrès de l'industrie ; elles font outre cela des sources fécondes en malversations, aux quelles une loi arbitraire donne toujours lieu, lorsqu'il est de l'intérêt du plus grand nombre des citoyens, ou d'y déroger en partie, ou de l'éluider entièrement.

§. I X.

De la liberté du commerce des grains.

QU'il me soit permis de fixer ici mes réflexions sur une partie bien intéressante de cet important objet, je veux dire sur la liberté du commerce des grains. L'opinion générale des auteurs n'a pas encore sur ce point triomphé de la timidité du grand nombre, le sujet est de la

plus grande conséquence . & je crois que ce que j'ai à dire là dessus n'est pas dépourvû de force. Il est deux maux qu'on craint de voir naitre de la liberté du commerce des grains, le premier , qu'ils ne viennent à manquer dans l'Etat ; le second , que le prix n'en augmente si fort , que le peuple ne soit plus en état de s'en procureur. Examinons sérieusement si cette double crainte est fondée.

Pour qu'un commerce ait lieu , ce n'est pas assés qu'il soit *libre* ; il faut encore qu'il soit *avantageux*. L'avantage de l'exportation nait uniquement de la différence du prix. Ne perdons pas de vue ce principe, lequel une fois posé , voici comme je raisonne. En supposant une pleine liberté dans un genre de commerce , dès l'instant qu'on s'apperçoit

d'une différence sensible entre le prix national & le prix de l'étranger ; différence que je suppose excéder les dépenses du transport & des droits ; il fera avantageux de transporter la marchandise là où elle se vend davantage : sitôt qu'il y a du gain à faire dans ce commerce, chacun à l'envi s'empresse pour y avoir part : plus le bénéfice est considérable, plus est vif le zèle du vendeur ; & cet empressement dure jusqu'à ce que le gain cesse. On voit aisément par là, que dans les endroits où le commerce est libre, il ne peut pas y avoir une différence sensible & durable dans le prix, & qu'il doit naturellement s'égaliser avec celui des provinces voisines. Il suit de là que, quand le prix d'une marchandise usuelle hausse ou baisse tout à coup & sans qu'on ait pu le prévoir, & se

soutient constamment dans une différence sensible d'un district à l'autre, on peut sans crainte assurer que ce n'est là qu'un mouvement artificiel, effet malheureux des entraves & des obstacles qu'on met au commerce. Dans les pays où le commerce des grains n'est point gêné, leur prix se soutient toujours au même niveau. Ces variations brusques & inopinées du prix de cette denrée dans les pays où le commerce n'en est pas libre, font trembler plusieurs personnes au seul nom de liberté; parce qu'elles s'imaginent que vu cette variation dans le prix, l'état pourroit se trouver tout à coup au dépourvû. Ce raisonnement est très vitieux parce qu'il suppose que l'effet subsisteroit, après même en avoir ôté la cause.

Si on n'exporte une marchandise qu'à mesure qu'on y trouve de l'a-

avantage, si cet avantage est en proportion de l'excédent du prix étranger sur le prix local ; si cet excédent, quand la liberté du commerce est établie, est le moindre qu'il est possible ; il est naturel de conclure, qu'en laissant à ce commerce toute sa liberté on exportera des grains la moindre quantité possible, & jamais on n'en aura dans l'état une plus grande abondance, à moins que non seulement on en défende, mais qu'on en empêche expressément toute exportation, au quel cas, comme nous l'avons déjà observé, la reproduction annuelle diminuera d'autant qu'elle excédoit auparavant la consommation annuelle du pays, & par là on s'exposera au danger très prochain de la disette.

D'ailleurs on ne parviendra jamais à empêcher physiquement toute for-

tie : les intérêts particuliers conspirent en trop grand nombre contre une pareille loi ; les préposés pour la faire observer , & qu'on fera obligé de multiplier , outre qu'ils sont à charge au pays qui les paye , sont tous ou faciles à corrompre , ou sujets à être trompés. Employer la force pour garder exactement les frontières , est un moyen peu convenable sous un système fixe & bien établi de gouvernement. Aussi voit-on ordinairement , que dans un pays où le commerce est gêné , si la récolte excède la consommation , les grains sont à vil prix au tems de la récolte , parce qu'il y a plus de vendeurs que d'acheteurs. Quelques monopoleurs profitent de la défense générale , & trouvant les moyens , par une industrie toujours funeste de se soustraire à la rigueur de

la loi , se rendent maitres de cette denrée ; le prix en augmente ensuite infailliblement , parce que le nombre des vendeurs est très petit. Des mains de ces premiers monopoleurs , les grains passent par grosses parties entre celles d'un monopoleur étranger ; l'avantage de l'exportation se soutient ainsi constamment , parce que le nombre des vendeurs n'a point augmenté chés l'étranger ; ainsi cette même quantité de grains qui dans un libre commerce auroit suffi pour en maintenir le prix à son juste niveau , ne produira point cet effet & sortira de l'état. Le prix du grain , moindre d'abord dans le pays que le prix commun , encouragera les étrangers à l'acheter , & prolongera ce rayon de rapports que le commerce intérieur a avec l'extérieur ; en sorte que la nation réduite à four-

nir des vivres aux peuples les plus éloignés, se trouvera par l'effet des entraves qu'on lui donne, exposée au danger de manquer elle même d'alimens. Telle est la chaîne des effets que les loix directes & gênantes produisent nécessairement.

Mais si pour prévenir ces effets funestes on établit des personnes chargées de régler la traite des grains, & qui après avoir réservé ce qui est nécessaire à l'état, donneroient un libre cours au superflu, on auroit formé en cela un projet très prudent & très avantageux au premier coup d'œil, mais qui se trouveroit d'une exécution absolument impossible. Il n'est pas possible en effet, de faire chaque année un calcul, je ne dis pas juste, mais seulement approchant, de la quantité de grains qu'on a recueillis : en conséquence

supposant même qu'on connoisse au juste la consommation annuelle, on ne pourra jamais bien déterminer quel est le superflu qui reste; d'ailleurs ce calcul quoique très inexact, ne pourra jamais être fini que plusieurs mois après la recolte; on devra donc suspendre la traite des grains pendant tout le tems qui précédera ce calcul, c'est-à-dire, pendant tout le tems où les propriétaires des terres auront été forcés de le vendre par le besoin plus inexorable encore que la loi; & les grains seront déjà en grande partie entre les mains des monopoleurs, avant que le commerce en soit rendu libre. Voilà précisément la raison pour laquelle dans les pays où l'exportation des grains n'est permise que par traite, on est si souvent exposé, ou à voir le pays depourvû, ou à manquer d'acheteurs,

ou à faire tomber en décadence l'agriculture, cette branche si importante du commerce.

De toutes les marchandises, même les plus nécessaires aux besoins de la vie commune, comme l'huile, le vin, les toiles &c. aucun ne manque jamais dans un état, quelque libre qu'en soit l'exportation & le commerce : pourquoi donc s'avise-t-on de craindre que les grains viennent à manquer, si la loi n'en empêche pas la sortie ? On dira peut-être que les grains sont de toutes les marchandises la plus précieuse, mais cette denrée est elle moins précieuse pour nous que pour les étrangers ? Non sans doute ; or comme le cas est le même pour tous, une des parties commerçantes en fournira tout comme l'autre, & ainsi nos relations

rélations avec les étrangers foyent précifément les mêmes à l'égard de cet objet, qu'à l'égard de tout autre moins intéreffant.

Le nécessaire physique ne peut jamais fortir d'un Etat qui jouit de la liberté de commerce, parce que par tout où il y a de la concurrence, il ne fauroit y avoir de monopole. Les intérêts d'un citoyen veillant fur les ufurpations des autres, & le nombre de ceux qui s'empreffent à l'envi de participer au gain, est fi confidérable que ce gain fe trouve toujours divisé fur le plus grand nombre possible ; en conféquence ces grands amas de grains tels qu'on en voit dans les pays où ce commerce est gêné, font phyfiquement impossibles dans les pays libres. S'il se fait donc des exportations dans un pays libre, elles se feront à plu-

sieurs reprises , elles se feront par degrés , jamais par grandes masses ; & à mesure que les recherches augmenteront , le prix ira toujours en croissant , nulle opération clandestine n'aura lieu , là où l'activité de l'homme est encouragée par l'espérance du profit à veiller sur les entreprises des autres. Les ventes se feront publiquement sur les marchés , par là le prix local montera assés haut pour que les étrangers ne trouvent plus leur compte à acheter ; & par la nature même des choses , l'exportation cessera au premier instant qu'il seroit à craindre qu'elle excédât le superflu. En effet , l'étranger devra toujours payer nos denrées au moins au prix que nous les payons nous-mêmes ; & de plus il devra payer les fraix de transport & les droits de sortie. La sphère des relations d'un

état avec les états circonvoisins est toujours circonscrite ; chaque pays voisin du nôtre est à son tour le centre d'une autre sphère ; & ainsi de proche en proche. Il résulte de cette espèce d'enchainement , que si le prix des denrées augmente jusqu'à un certain point dans un état, les états voisins qui tiroient cette denrée de celui-ci , devront se tourner d'un autre côté pour se procurer ce qui manque encore à leurs besoins.

On a quelquefois avancé un sentiment qui a bien le droit de nous surprendre , mais non pas celui de nous persuader ; c'est que la liberté du commerce peut très bien convenir aux pays stériles , mais qu'elle est dangereuse pour les contrées fécondes. Je prie que l'on fasse réflexion que les pays stériles en grains ,

en possèdent cependant , puisqu'ils en tirent de l'étranger : La portion nécessaire à leur consommation qui a été importée , ne fauroit être exportée , sans exposer ces pays à une famine prochaine ; or , ou ce nécessaire peut en sortir , ou il ne le peut ; s'il ne peut pas en sortir , pourquoi donne-t-on des éloges aux défenses d'exportation publiées dans les pays fertiles ? puisque ces défenses n'empêcheront que l'exportation du superflu, au grand préjudice de la culture ; ou bien , par le moyen des monopoles , elles feront sortir de l'état avec le superflu une partie du nécessaire , & occasionneront une disette qu'on n'auroit point éprouvée , si on s'étoit reposé sur la sagesse de la nature , du soin de conserver l'équilibre entre le besoin & les ressources. Si on veut soutenir que le

nécessaire peut sortir d'un pays en y supposant la liberté de l'exportation , je demande dans quel pays sera - t - il plus nécessaire de borner cette liberté par des défenses, si ce n'est dans ceux où le premier muid de bled qui en sortiroit, feroit l'arrêt de mort contre le citoyen à la nourriture duquel il devoit servir ?

Il est surprenant que dans le grand nombre de loix prohibitives qui ont été publiées dans les siècles passés, on ne se soit point avisé d'en publier une pour assurer la conservation du grain nécessaire pour ensemercer les terres. En effet, en suivant les principes qui ont donné naissance à ces loix, principes qui ne supposent point dans la nature des choses une pente inhérente vers le bien, mais qui veulent qu'on le leur donne : que ne pouvoit - on pas

dire pour intimider les ames vulgaires, & leur faire regarder comme très salutaire, & comme le fruit d'une prévoyance attentive, la loi qui auroit pour objet la conservation des grains destinés aux semences ! On conviendra que cet article seul forme une portion considérable de la recolte, & dans plusieurs pays en emporte au moins le quart : *Eh ! que deviendra l'état, pouvoit-on dire, si la négligence & la prodigalité enlèvent des greniers & font moudre cette portion des grains qui est le germe précieux de la recolte suivante ? L'appas du gain est un aiguillon toujours pressant ; l'homme sacrifie toujours volontiers ses besoins futurs à ses besoins actuels ; que l'on ordonne donc à tout propriétaire & qu'on lui impose l'obligation de déposer sous la garde publique une quantité de grains propor-*

tionnée aux terres qu'il doit ensemencer. C'est là cependant une précaution que jamais encore on ne s'est avisé de prendre ; a-t-on jamais néanmoins manqué de grain pour semer ? Non , jamais cela ne s'est vû , parce que le concours de l'intérêt du particulier avec l'intérêt public , est le plus sûr garant de la félicité générale.

Si ce n'est pas tant le manque absolu du grain , que sa cherté excessive que l'on redoute , comme l'effet d'une liberté illimitée ; je dis encore , que cette crainte est également destituée de fondement. Nous avons déjà observé , que dans un état où le commerce des grains est gêné , les grains sont à vil prix au tems de la moisson , parce que le propriétaire à qui il conviendrait de vendre son superflu , ne trouve que très peu d'acheteurs. Il

arrive de là, que bientôt la plus grande partie des grains se trouvent entre les mains d'un petit nombre de monopoleurs ; le prix en augmente considérablement, même dans l'intérieur du pays, parce que les artisans & la plus part des habitans des villes, qui ne peuvent pas faire à la fois des provisions considérables, forment un corps nombreux d'acheteurs qui empletent le grain chaque jour, à mesure qu'ils ont de l'argent. Ainsi, n'y ayant bientôt plus de proportion entre le nombre des acheteurs & celui des vendeurs, le prix des grains pendant la plus grande partie de l'année ne reste point dans ce juste milieu qui seroit non seulement utile, mais nécessaire pour l'entretien de la main d'œuvre dans l'intérieur du pays. L'effet des loix prohibitives n'est donc que de faire

rencherir les grains au dedans , & plus encore au dehors chés les nations qui sont en usage de les tirer de nous ; parce que l'effet de ces loix est toujours de rassembler la marchandise entre les mains de peu de personnes , chacun cherche à se débarasser d'une denrée dont il ne peut pas librement disposer ; & il est toujours quelques particuliers privilégiés qui ayant de l'argent comptant , profitent seuls de cette servitude générale , pour faire un commerce clandestin , d'autant plus séduisant , que la fortune qu'il promet , est plus rapide & plus grande. Envain la loi sévira - t - elle contre les monopoleurs ; elle pourra en ruiner quelques uns , mais ils seront immédiatement remplacés par d'autres. Les avantages qui résultent de cette fraude sont trop considérables , & les

moyens d'é luder la loi font toujours trop multipliés , pour que le riche ne vienne pas à bout d'endormir les ames vénales qui font chargées en sous ordre de veiller à l'observation de la loi. Tant qu'il y aura des loix gênantes , il y aura des monopoles ; & tant qu'il y aura des monopoles , le nombre des vendeurs dans le cours de l'année fera beaucoup inférieur à celui des acheteurs ; & par conséquent le prix des grains sera toujours fort haut.

Au surplus , supposons ce qui n'est pas , accordons que les grains seront plus chers lorsque le commerce en sera libre , qu'ils ne le seroient si le commerce en étoit gêné. Avant de décider s'il vaut mieux que le prix du grain soit haut que bas , il faut examiner dans lequel de ces deux cas se trouve l'intérêt de

la plus grande partie des citoyens ; parce que l'intérêt de l'état n'est autre chose que l'assemblage des intérêts des particuliers qui le composent. Pour décider donc si l'intérêt public exige que les grains soyent à un prix haut , ou à un prix bas , il faut savoir absolument au préalable, s'il y a dans l'état plus de vendeurs que d'acheteurs ; ou plus d'acheteurs que de vendeurs. Il n'est pas question ici d'un état où les grains manquent , parce que dans un état de cette nature le commerce des grains ne sauroit être défendu ; nous ne parlons que d'un état cultivateur , où règne l'abondance des grains , & qui en a à vendre. Or je dis que dans un état comme celui là , le nombre des vendeurs , surpassera de beaucoup celui des acheteurs. Tous les payfans seront vendeurs , & personne n'ignore que leur nombre excè-

de considérablement celui des habitans des villes : il faut encore déduire du nombre de ces derniers tous les gens riches. D'après ces considérations on verra que pour soulager un citadin pauvre , on jetteroit dans la désolation six ou huit agriculteurs qui ne sont pas riches. Quel est en effet le spectacle que nous offre dans presque toute l'Italie l'agriculteur , cet homme le plus nécessaire , & qui mérite le plus de la société ? Nous voyons un malheureux paysan, pieds & jambes nuës, n'ayant pas sur tout son corps la valeur de trois ou quatre livres au plus en haillons , il se nourrit d'un pain noir & pesant, jamais il ne boit une goutte de vin, très rarement il a la faculté de manger un morceau de viande, tant qu'il n'est pas marié il n'a qu'une botte de paille pour se coucher, une mes-

quine chaumière sert d'azile à lui & à sa famille ; on ne sauroit rien imaginer de plus dur que sa vie , & de plus fatigant que ses travaux ; il se consume jusqu'à la fin de ses jours sans espérance de s'enrichir ; & luttant constamment , pendant tout le cours de sa vie , contre la plus grande misère , il ne peut recevoir d'autre salaire que celui qui accompagne une vie simple , & que produisent l'innocence & la vertu ; il n'a d'autre héritage à transmettre à ses enfans qu'une heureuse habitude pour le travail. O ! génération frugale & laborieuse , c'est toi seule qui donne à nos terres de la valeur , & qui nourrit par tes sueurs la prodigalité , l'oïveté & les caprices des habitans des villes ! Et c'est toi qui es le dernier objet des regards du citoyen ! objet cependant

pour le moins aussi digne de compassion & aussi propre à l'exciter que la mendicité, le plus souvent bien méritée, de la populace des villes.

La liberté dans le commerce des grains ne peut donc jamais dans aucun état, ni dans aucune circonstance porter préjudice, ni à la subsistance, ni à l'abondance de la nation. Les ressorts gênants des loix ne sauroient donc jamais être d'aucun secours. Si on doute encore de la vérité de ces principes, qu'on en appelle à l'expérience; on verra que les pays dans lesquels il n'y a ni corps d'arts & métiers, ni loix gênantes pour le débit de leurs productions, sont plus florissans & plus riches que les autres où ces entraves subsistent, & que plus on s'avance vers l'abondance & la richesse, plus aussi

on diminue la févérité de ces réglemens onéreux.

§. X.

Des Privilèges exclusifs.

IL suit une autre conséquence des principes que nous venons d'établir, c'est que tous les privilèges particuliers & exclusifs sont diamétralement opposés au bien d'un état. Il semble à la vérité au premier coup d'œil, que l'auteur d'une invention nouvelle, mérite bien qu'on ne permette à personne d'entrer en concurrence avec lui, & de partager ses avantages. Ce principe d'équité apparente a prévalu & prévaut encore dans la plupart des états, sans en excepter même les plus clair-voyants.

& les plus sages, On auroit cependant bien de la peine à me citer une méthode de cultivation, une fabrique, un genre de mécanisme qui se soit constamment soutenu & qui ait conduit son objet à une certaine perfection, lorsque l'inventeur a été favorisé par un privilege exclusif. En ôtant à l'artiste l'émulation, & en lui assurant le privilege exclusif de la vente, on lui ôte le seul aiguillon qui auroit pû l'exciter à faire mieux; & comme certaines familles pour avoir été trop riches tombent en décadence à force de dépenses, de même un privilégié s'endort pour ainsi dire sur son privilege & va toujours en empirant.

Raisonnons cependant & voyons si cette maniere de recompenser les talens à quelqu'ombre de justice, & qu'elles en sont les suites ordinaires.

Ou bien l'inventeur d'un art nouveau , le possède à un degré de perfection tel qu'il n'a pas à craindre que personne le surpasse ; où bien il n'est pas encore parvenu à ce point. Dans le premier cas , le privilege exclusif lui est presqu'inutile , il porte avec lui le meilleur de tous les privileges , l'avantage d'exceller : dans le second cas , ne seroit-ce pas une injustice envers tous les citoyens , que de gêner leur industrie , & leur en interdire l'exercice dans cet objet , en faveur d'un artiste médiocre , qui d'ailleurs peut être engagé à publier & à faire valoir ses découvertes par un moyen moins nuisible & également attrayant , tel que celui des gratifications ; sans fermer la porte à ceux qui voudront courir la même carrière , & sans empêcher que le nombre des vendeurs

en tout genre se multiplie autant qu'il est possible.

Par une suite du même principe, il se trouve aussi, que certaines fabriques ou manufactures trop puissantes, qui attirent & qui captivent impérieusement l'attention des étrangers, sont le plus souvent, d'un très mince avantage pour le pays; quelquefois même lui sont très nuisibles. Une manufacture qui se présente avec beaucoup de pompe & de fracas, porte naturellement avec elle le caractère du monopole; parce qu'il n'y aura personne qui ose se mesurer & entrer en concurrence avec elle. Cent métiers divisés entre dix fabricants, porteront plus d'avantage & de profit dans un pays, que ne le feroient peut-être deux cents sous la direction & la dépendance d'un seul fabricant, parce que dans

la premiere distribution, les vendeurs se multiplient, la concurrence & l'émulation les engagent à se perfectionner, & font que le prix de leur marchandise est réduit au point le plus avantageux pour la nation; & le profit réparti entre un plus grand nombre d'ouvriers, devient pour chacun d'eux un encouragement à l'industrie.

Je dis dis' donc qu'on doit laisser le nombre des vendeurs dans quelque genre que ce soit, se multiplier librement & naturellement, sans lui prescrire aucune borne, afin que dans toutes les classes les marchandises soyent au plus bas prix possible. C'est le prix ainsi rabbaissé qu'i seul peut faire augmenter la reproduction annuelle, en ouvrant un débouché au superflu de chacun, puisqu'on ne peut vendre au dehors qu'autant que

l'abondance du dedans permet de vendre à bas prix. Cette théorie doit s'étendre , comme je l'ai dit , à toutes les classes de vendeurs , même jusqu'à celles de ceux qui débitent de ces denrées qui ne servent uniquement qu'à l'usage journalier & intérieur des maisons. Le prix de toute marchandise & de toute denrée doit nécessairement dédomager l'agriculteur & le fabricant de tout ce qu'il a dû dépenser. L'abondance de toute espèce de marchandise de quelque peu d'importance qu'elle soit, contribue donc comme cause première & essentielle à l'abondance de toutes les autres , à mesure que la consommation en est plus générale & plus commune.

§. XI.

Sources d'erreurs dans l'économie politique.

Le second principe dont nous avons parlé cy devant, consisteroit à *diminuer le nombre des consommateurs*, & c'est là le second moyen pour faire baisser autant qu'il est possible, les prix des marchandises dans l'intérieur d'un état. Si à l'égard du premier principe, on peut hardiment & sans crainte se donner carrière en enlevant tous les obstacles, & en laissant l'activité des hommes opérer en liberté; il n'en est pas de même à l'égard du second, qui exige au contraire que l'on agisse avec la plus grande réserve; des essais timides, des tentatives douces, destinées plutôt à découvrir d'avance les effets

qu'on peut attendre , qu'à faire naître ceux qu'on desire ; valent mieux que les coups décisifs de l'autorité.

Dans quelques états on a voulu réduire en pratique ce second principe , en publiant des loix somptuaires , qui toujours sont dangereuses & très souvent funestes aux états. Elles diminuent à la vérité le nombre des acheteurs , mais elles font diminuer encore plus à proportion le nombre des vendeurs. Elles peuvent convenir aux pays qui tirent leur subsistance d'un commerce preciaire d'économie , & à ces peuples chés qui la reproduction annuelle des subsistances étant des plus minces , & insuffisante à leur entretien , les oblige à être les agents & les commissionnaires des états reproducteurs. Ces loix peuvent , dis-je , convenir à de tels peuples , parceque la plus part

de leurs vendeurs ne tirent leurs bénéfices que des acheteurs étrangers, & que la perte qu'ils effuyent par le défaut de consommateurs nationaux, n'est pas bien grande. Mais chez un peuple où chaque année il se reproduit une nouvelle valeur correspondante à la consommation totale, si on s'éforce de diminuer la consommation intérieure, on verra diminuer d'autant la reproduction annuelle; à moins qu'à la consommation abolie, on ne substitue la consommation d'une nouvelle production intérieure; mais c'est là un effet qu'on ne doit attendre que des usages ou des mœurs aux quelles les loix doivent se ployer, ou de l'opinion qu'il conviendra de faire naitre sans faire intervenir directement pour cela, l'autorité du législateur & l'oracle de la loi.

Toute opération qui tend directement à diminuer le nombre des acheteurs, ne produit qu'une diminution de prix éphémère, dont les effets tournent le plus souvent au détriment de la société, parce que la diminution des acheteurs entraîne bientôt celle des vendeurs, & ainsi au lieu d'accélérer le mouvement intérieur de la société, il en est une partie, qu'on en sépare & qu'on force à languir pendant quelque tems dans l'inaction, & la reproduction annuelle en diminue d'autant. Je n'en citerai point d'exemple, un lecteur judicieux & éclairé en trouvera assez par lui même, & je me repose si fort sur la solidité de ce principe, que je me flatte qu'on ne citera pas un seul cas, où une loi faite directement pour diminuer le nombre des acheteurs ait procuré d'une manière stable

ble & solide l'abondance dans un état.

Il est, comme nous l'avons vû, deux principes qui sont les sources de l'abondance intérieure d'un pays, abondance d'où naissent le transport à l'étranger de l'excédant des productions, l'accroissement de la reproduction annuelle, la richesse, la population, la force & la politesse des mœurs d'une nation ; *augmenter le nombre des vendeurs : diminuer celui des acheteurs.* Le premier de ces deux principes n'a jamais de mauvaises suites, & il est de la plus facile execution ; le second au contraire, est souverainement dangereux dans la pratique : ses effets sont de très courte durée, & ne font bien souvent qu'empirer le mal. Comment est-il donc arrivé que dans la plupart des états, les gens d'af-

E

faiseurs se font plutôt attachés à ce second principe, qu'au premier? pourquoi se jeter dans une route hérissée de tout côté de ronces & d'épines, quand on a devant soi le chemin le plus commode & le plus sûr? je crois que cette erreur politique prend sa source dans ce que le premier principe a contre lui la pratique ordinaire, les usages trop respectés des siècles passés, les loix & l'opinion publique: qu'il faut un courage peu commun pour braver tant d'obstacles; je dirois même une force d'esprit supérieure & une grande confiance en soi même, qui nous persuade que nous ne nous trompons pas, lors même que nous sommes seuls à combattre contre le torrent des autorités opposées; tandis qu'en suivant le second principe, on n'est point exposé à se voir imputer les

mauvais effets , qui peuvent en resul-
ter , & qu'on recueille au contraire
tous les éloges qu'on donne com-
munément à la prudence, qui en
terme de politique n'est le plus sou-
vent qu'un synonyme du mot *imitation*.
Peut-être en fouillant dans le cœur
humain y trouverions nous une au-
tre cause générale de ce choix sin-
gulier , c'est que les loix prohibitives
qui prescrivent des regles & qui gê-
nent la liberté , font un acte plus
marqué d'autorité ; que l'amour pro-
pre est toujours plus flatté lors qu'il
s' imagine imprimer un certain mou-
vement , & créer , pour ainsi dire ,
une action dans une masse considé-
rable d'êtres raisonnables , que lors
qu'il se borne uniquement à veiller
sur le mouvement naturel qui leur
appartient , à lui applanir les voyes
& à éloigner les obstacles qui pour-

roient les retarder. On trouve qu'il est bien plus court & plus flatteur pour l'amour propre, de défendre immédiatement un effet qu'on veut prévenir; & il est certainement plus pénible de l'écarter en modifiant les causes éloignées qui le produisent. La paresse naturelle à l'homme le dispose à se former plutôt sur les modèles qu'il a devant les yeux, qu'à s'instruire par un examen attentif qui exige des efforts. Voilà les causes qui agissant soit séparément, soit réunies, ont déterminé si généralement les loix & les constitutions de la société, à s'attacher plutôt à diminuer le nombre des acheteurs, qu'à étendre & à multiplier sans restriction celui des vendeurs.



§. XII.

S'il convient de fixer par une loi le prix de quelque marchandise.

ON s'est imaginé pouvoir, par le moyen des loix, réduire à un point fixe dans l'intérieur d'un état, le prix de certaines denrées, principalement de celles qui sont du plus grand usage pour le peuple. Cet expédient a pris naissance peut-être, de ce que les magistrats avoient vû par expérience, que leurs loix prohibitives ne faisoient pas naître l'abondance; qu'au contraire le prix des denrées ne faisoit que s'accroître par la diminution du nombre des vendeurs. Pour remédier aux maux qu'avoit produit une loi gênante; on eut re-

cours à une autre loi plus gênante encore. On fixa par autorité publique le prix auquel devoient se vendre certaines denrées. Cet usage subsiste encore dans plus d'un état. La plupart des hommes se laissent séduire par le faux brillant d'une politique spéculative, qui, comme l'école des Sophistes fait embellir les fers qu'elle impose, leur donner l'apparence d'être avantageux à l'état, & les faire embrasser en arrachant un consentement qui, quoique partant d'un bon principe dans ceux qui le donnent, n'est cependant que l'effet de la surprise & du préjugé.

Examinons les suites de pareilles ordonnances ; supposons une marchandise ou une denrée dont la valeur réelle soit communement de douze livres, de façon que si la vente en étoit libre, elle se vendroit communement à ce prix sur la place du

marché ; mais voici la loi qui fixe la valeur à *onze livres* ; dès ce moment l'ordre des choses est renversé : le prix n'est plus , comme il doit être , en raison directe du nombre des acheteurs , & en raison inverse du nombre des vendeurs ; il n'est plus relatif au degré d'estime que dans leur opinion les hommes donnent à cette marchandise : il est devenu un acte arbitraire de la loi , qui fait tort au vendeur , & qui tend conséquemment à en diminuer le nombre : qu'en resultera-t-il ? les vendeurs diminueront , ils ne se conformeront à la loi que le moins qu'il leur sera possible , il se fera de cette marchandise des exportations dans l'étranger , qui iront même au delà de ce que le pays en a de plus que son nécessaire ; on cherchera à falsifier la marchandise taxée & à y mêler des matieres d'une

moindre valeur, on fraudera sur le poids & sur la mesure &c; ceux qui feront chargés de faire exécuter la loi, pourront bien dans ce mouvement convulsif & dans cette espèce de guerre continuelle, sacrifier quelques victimes coupables d'un délit arbitrairement créé; mais par là ils ne feront pas cesser le désordre, ni jamais régner l'abondance publique; parce qu'une loi qui heurte tout à la fois la nature & l'intérêt du grand nombre, ne peut jamais être ni constamment ni paisiblement observée, & moins encore avoir des suites heureuses pour une ville ou pour un état.

Les loix *taxatives* sont injustes envers l'acheteur, si elles fixent un prix au dessus du prix commun; elles sont injustes envers le vendeur si elles le fixent au dessous; & elles sont inutiles, si, s'en tenant à un juste mi-

lieu, elles le fixent au niveau du prix commun.

On peut dire que la plupart des loix dont les nations ont hérité de leurs pères, ont eu pour devise ces mots dignes des siècles de fer, *forcer & prescrire* : mais graces aux progrès que la raison a faite dans ce siècle, nous en voyons qui portent cette devise bienfaisante, *inviter & diriger*. Quelle que soit la forme du gouvernement sous lequel vit une société d'hommes, il me semble qu'il est de l'intérêt du souverain qui les gouverne, de laisser aux citoyens la plus grande liberté possible, & de ne leur ôter que cette portion d'indépendance naturelle, qui pourroit troubler la forme actuelle de l'état. Il me semble que chaque portion de liberté qu'on enlève aux hommes au-delà de ce terme, est une erreur en.

politique , parce que cette action excédente du législateur , ne présente aux yeux du peuple que la seule idée du pouvoir qui tout seul n'a rien d'aimable. L'exemple du despotisme une fois donné , chacun se dispose à l'imiter dans sa sphere , on se règle plutôt sur ce qu'on peut que sur ce qui est droit ; les idées morales s'affoiblissent dans l'esprit des sujets , & à mesure que l'homme se défie de sa propre sûreté , il a recours à la ruse. Partout où ces erreurs politiques seront multipliées , on verra par une fatalité inévitable , la nation devenir d'abord craintive , de la crainte elle passera à la dissimulation , & enfin , si le pouvoir trop fréquemment exercé , parvient jusques vers l'oppression , la nation deviendra lâche & découragée , & le pays se dépeuplera. Mais dans les tems fortu-

nés où nous vivons , depuis les progrès que la philosophie a faits dans toutes les parties & dans tous les objets des sciences, vû la douceur & l'humanité qui caractérisent les gouvernements actuels ; ces malheurs n'existent plus que dans la spéculation. Il est cependant une chose très digne d'être observée à cet égard ; c'est que chaque pas inutile que le législateur fait pour restreindre la liberté des actions des hommes, emporte toujours une diminution réelle d'activité dans le corps politique, elle est une démarche qui tend directement à amoindrir la reproduction annuelle.



§. XIII.

De la valeur de l'argent, & de son influence sur l'industrie.

Nous avons observé, que le prix des marchandises est en raison directe des acheteurs, & en raison inverse des vendeurs : cherchons maintenant quelle doit être la mesure & la règle du prix de l'argent. Si le commerce n'est que l'échange d'une chose contre une autre, & si la multiplicité des recherches & la rareté des offres, sont la règle du prix des marchandises, il suit, que le prix de la marchandise universelle sera en raison inverse des acheteurs, & en raison directe des vendeurs. Cette conséquence coule immédiatement des définitions que nous avons données & des

principes que nous avons établis. On peut donc affirmer que *plus il y aura d'acheteurs pour les marchandises particulières, & moins l'argent aura de prix, comme au contraire, plus il y aura de vendeurs pour les marchandises particulières, & plus l'argent sera estimé.* L'abondance de la marchandise universelle, ou de l'argent, exclud donc directement, l'abondance de toutes les marchandises particulières; autant donc on doit redouter dans un état *la disette des marchandises particulières*, autant & plus encore doit on redouter *la trop grande abondance de la marchandise universelle.*

Ce n'est pas la quantité absolue de l'argent, ni la quantité de celui qui circule dans un état, qui détermine la trop grande abondance; cette abondance, du moins celle qu'on doit

redouter , parce qu'elle est nuisible, n'existe, que lorsque le nombre des *acheteurs* est trop multiplié, relativement au petit nombre de *vendeurs*. Il est naturel que les vendeurs se multiplient à proportion que les acheteurs augmentent; il suit de là que cette sur-abondance de la marchandise universelle deviendra sensible, lorsque de grosses sommes entrent tout à coup dans un état, & qu'elles ne laissent pas le tems à l'industrie d'accourir & d'augmenter par degrés le nombre des vendeurs, en multipliant la quantité des productions à vendre. Lorsque l'argent entre dans un état insensiblement, il est semblable à la rosée qui ranime & fortifie tous les végétaux; mais s'il s'y jette avec une trop grande profusion & par grosses sommes, il est comme un torrent impétueux

qui brise, qui renverse, qui trouble
& rend tout stérile.

Nous avons fait voir dès le commencement, qu'on n'auroit jamais pû établir un commerce d'une certaine activité & d'une certaine étendue, sans le secours de la marchandise universelle; que tout ce qu'on auroit pû faire, auroit été de trafiquer par échange de denrées contre denrées. Un état par conséquent, où l'espèce est tellement rare, qu'elle manque même pour la circulation intérieure, devra se rapprocher de la façon de vivre des sauvages, en restreignant son commerce aux choses de pure nécessité. A mesure que la marchandise universelle est peu répandue, il arrive, qu'entre homme & homme le commerce se réduit au plus petit degré possible; que la reproduction an-

nuelle diminue à proportion ; la nation s'appauvrit de plus en plus ; & isolée , languissante , elle retournera vers son état primitif , en s'éloignant toujours d'avantage de l'état civilisé.

Par la raison contraire , une nation chés qui l'infatigable industrie & un commerce florissant , augmentent graduellement l'abondance de la marchandise universelle , trouvera dans cette abondance même , des motifs à augmenter son industrie , & des moyens d'étendre son commerce. On verra chez elle s'accéllérer la circulation intérieure ; s'inventer de nouvelles commodités pour la vie , & de nouvelles aifances ; les arts & les manufactures se perfectionner ; inventer de nouvelles méthodes pour opérer plus facilement & mieux dans les unes & dans les autres , & pour exécuter les ouvrages avec plus de

promptitude ; tout respirera la culture des talens , l'aifance & la vie.

On doit dans cette matiere distinguer nécessairement deux cas bien différens. L'augmentation de la masse de l'argent , produira les heureux effets dont on vient de parler , lors qu'une nation l'acquerra pas les mouvemens de son industrie ; mais si une nation acquiert ces trésors tranquillement sans travail , comme par des mines abondantes , ou par l'effet de l'opinion , qui force les autres peuples à lui porter leur argent comme un tribut ; dans ce second cas, ces trésors bien loin d'animer l'industrie de la nation , ne font que l'endormir & plonger les hommes dans une profonde létargie. Lorsque les trésors entrent dans un état par cette voye , ils tombent entre les mains d'un pe-

tit nombre, qui regorgeant de richesses, s'abandonnent aux excès du luxe, dédaignant les productions nationales trop grossières & trop imparfaites à cause de l'excessive pauvreté des ouvriers, dissipent leurs biens en ouvrages, & en productions qu'ils font venir de l'étranger. Cette fatale abondance de richesses, ne fera pour ces peuples malheureux qu'un orage qui éclate & vient fondre sur la tête de la multitude, & dont les coups ne servent qu'à l'écraser & à l'avilir davantage; cette marchandise universelle passera entre les mains des étrangers actifs & industrieux, sans que rien en reste entre les mains des nationaux, à moins qu'une très petite quantité ne serve à payer les salaires de quelques citadins oisifs. Le contraste choquant du faste de quelques particuliers,

avec la misere générale , fera ainsi le seul spectacle qui frappera les regards , par tout où les richesses ne feront pas le fruit de l'industrie active de la nation.

Je conviens , que si on suppose immobiles les quantités de marchandise universelle & de marchandises particulieres ; plus la quantité de l'une s'accroitra , plus aussi il faudra en céder en échange pour acquérir l'autre ; je veux dire , que plus il y aura d'argent , plus il faudra en donner pour acheter chacune des autres marchandises ; plus par la même celles-ci devront renchérir , dans la supposition que les choses vendables & l'argent restassent immobiles & sans circulation.

C'est la négligence à faire attention à ce mouvement nécessaire de circu-

lation, qui a induit en erreur un auteur qui d'ailleurs pense très juste. A mesure qu'un vendeur verra multiplier ses ventes, il se contentera d'un plus petit bénéfice sur chacune, & plus il circulera d'argent dans un état, plus il s'y fera de ventes. De cette vérité il résulte, que le prix des marchandises particulières qui se paye d'un argent acquis par le mouvement de la reproduction annuelle, n'augmentera pas; mais au contraire qu'il baissera jusqu'au dernier degré possible. C'est ici une règle générale; partout où le commerce est florissant, le bénéfice du négociant sur chaque espèce de marchandise prise séparément, est très médiocre; partout au contraire, où l'industrie est dans une espèce d'engourdissement & d'inac-

tion, les profits du négociant sont immenses.

Chez une nation enrichie par l'industrie, les machines & les instruments nécessaires aux arts sont portés à un si haut point de perfection, que l'ouvrier fera dans un seul jour plus d'ouvrage, qu'on n'en feroit dans plusieurs chez une nation moins industrieuse. Ces ressources particulières à un pays qui unit ses richesses à son industrie, manquent absolument dans un pays qui ne doit ses trésors qu'à la terre, qui les lui livre d'elle même, non par la reproduction annuelle, fruit de l'industrie, mais par la recolte qui se fait en nature de la marchandise universelle. Chez la première de ces nations le nombre des vendeurs augmente avec la quantité des richesses; chez la seconde, l'accroissement des richesses n'a augmenté que le

nombre des acheteurs, qui, comme nous l'avons déjà observé, ne s'adressent qu'aux vendeurs étrangers; les imprudens habitans de ce pays malheureux, préférant ainsi les richesses de pure convention aux vraies richesses physiques.

Au reste, on ne doit jamais décider de la richesse d'une nation par la quantité absolue des biens qu'elle possède, mais sur la proportion qui subsiste à cet égard entre elle & les nations qui l'entourent, & avec qui elle commerce. Il paroît donc qu'une quantité quelconque d'or & d'argent provenant des mines, enrichira la moitié moins un état, qu'une égale somme acquise par la voye du commerce, puisque dans ce dernier cas, ce que la nation a acquis, est toujours une quantité di-

minuée sur la richesse d'un autre état, ce qui par son effet, double la différence de la proportion entre les deux états.

§. XIV.

De l'interêt de l'argent.

Lorsque par l'effet de l'industrie un état s'est enrichi, & que l'argent répandu généralement, se trouve en abondance entre les mains des particuliers, la plupart chercheront à le faire valoir, soit en le prêtant pour en retirer l'interêt, soit en le plaçant plus solidement par l'achat de quelque fond de terre qui soit d'un bon rapport. Peu de personnes se soucient d'avoir en caisse un argent qui ne produit rien, & dont la gar-

de est toujours inquiétante par la crainte de se le voir enlever. Par une suite de cet emploi de l'argent, les terres prendront faveur, l'agriculture se bonifiera, les manufactures se perfectionneront en se multipliant; les offres de l'argent seront plus fréquentes, & les demandes qu'on en fait plus rares, à mesure que la circulation en sera plus abondante dans le pays: l'intérêt de l'argent devra donc y baisser, parce que *cet intérêt est toujours en raison directe de la quantité des recherches, & en raison inverse du nombre des offres qu'on fait de l'argent.*

Les *recherches* étant à l'argent, ce que les *acheteurs* font aux marchandises particulières; les *offres* ce que font les *vendeurs*; & l'*intérêt* ce qu'est le *prix*. L'abondance universelle

felle de l'argent entraine donc infailliblement avec elle le rabais des intérêts ; dès lors les possesseurs de l'argent, ne trouvant plus le même avantage dans les prêts, se jetteront, pour le faire valoir, du côté des terres qu'ils acquerront, ou l'employeront aux manufactures. La première conséquence qui suit naturellement du rabais des intérêts, est donc d'augmenter le prix des fonds de terre, & de donner une nouvelle activité aux manufactures, parce que d'un côté le nombre des acheteurs de ces fonds aura augmenté, celui des vendeurs restant toujours le même ; de l'autre l'encouragement donné aux manufactures aura pour effet d'accroître le nombre des vendeurs, & par là même de procurer l'abondance.

Il semble d'abord que l'augmentation du prix des terres, devrait faire

renchérir les denrées que ces mêmes terres produisent : fans doute ; si en même tems que le prix des terres augmente , le nombre des vendeurs de leurs productions diminueoit , ou que celui de ceux qui les achètent se multipliât. Mais ni l'une ni l'autre de ces circonstances ne peut avoir lieu ici ; au contraire , le nombre des acheteurs des terres s'augmentant , ces terres se diviseront entre un plus grand nombre de propriétaires , & par là même on verra se multiplier le nombre des vendeurs des denrées.

Une seconde conséquence qui nait du rabais des intérêts de l'argent , est la bonification des terres d'un pays ; la culture s'étend sur des plaines négligées , on augmente les plantations utiles , les arts , par le moyen desquels on se procure une plus

grande reproduction annuelle du terrain cultivé, reçoivent une nouvelle vie. Tous ces avantages font une suite de la diminution du raport de l'argent prêté, & c'est ainsi que l'abondance même de l'argent mis en circulation, & raportant le moins qu'il est possible aux capitalistes oisifs qui le déposent dans les banques, produit un effet contraire à celui qu'il sembloit d'abord qu'on avoit droit d'en attendre, c'est à dire, qu'au lieu de faire renchérir le prix des choses, elle tend à le diminuer, elle enrichit la société & favorise la reproduction annuelle, qu'elle porte à son plus haut point ; mais pour cela il faut, comme nous l'avons observé plusieurs fois, que l'abondance de l'argent, soit le produit & le résultat de l'industrie générale d'une nation.

La troisieme conséquence qui suit de cette baisse de l'intérêt, c'est la facilité de faire de plus grandes entreprises, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture; parce que les possesseurs des terres ou les chefs des manufactures trouveroient sans peine à emprunter, pour faire des tentatives plus hardies, sur le produit desquelles on trouvera facilement à escompter les intérêts annuels qu'il faudra payer au prêteur; nouveau moyen par conséquent d'augmenter la reproduction annuelle, & d'accroître l'excédent qu'on a à vendre. Des marais desséchés & devenus des campagnes riantes; des fleuves contenus & resserrés dans leur lit; des torrens redressés dans leur course impetueuse par des moyens qui ne nuisent point à l'agriculture; des canaux creusés & rendus navigables,

pour faciliter de plus en plus le transport des productions; des navigations hardies sur les mers; des entreprises en un mot de toute espece distinguent avantageusement une nation dans le sein de laquelle l'argent circule en abondance, & chez qui l'intérêt est très bas.

Nous avons vû ci dessus, que pour procurer l'abondance publique & la plus grande reproduction annuelle possible, il faut, des deux moyens proposés, celui *d'augmenter le nombre des vendeurs* & celui *de diminuer le nombre des acheteurs*, choisir le premier & abjurer le second; & que telle étoit la plus sûre methode pour regler utilement & constamment le prix des marchandises particulieres: mais à l'égard de la marchandise universelle ou de l'argent, il faut précisément suivre la met-

thode contraire. Pour établir un ordre dans cette partie, les loix doivent s'exercer & s'appesantir plutôt sur celui qui emprunte, que sur celui qui prête : je ne prétends pas cependant dire par là, qu'il convienne jamais de faire aucune loi directe qui gêne & qui fixe l'intérêt de l'argent ; pour le maintenir à un certain niveau. Cet intérêt comme on l'a déjà dit, est *en raison directe du nombre des recherches ou des emprunteurs ; & en raison inverse du nombre des offres ou des prêteurs*, comme le prix des marchandises particulières est *en raison du nombre des acheteurs, divisé par celui des vendeurs*. Tant l'un que l'autre sont un effet physique, qui ne peut jamais manquer de rapport ni de proportion avec les causes qui le produisent ; par conséquent comme, par les raisons que nous

avons alleguées en leur lieu, les magistrats ne sauroient fixer le prix des marchandises particulieres sans porter un préjudice notable à la société; ils ne pourront pas non plus, pour les mêmes raisons, borner & fixer l'intérêt de l'argent, sans exposer la loix à être éludée, comme le fera toujours toute loi qui aura à lutter contre les intérêts de la plupart des citoyens; intérêts dont l'action, quoique très petite en elle même & dans ses principes, est cependant toujours sûre de produire son effet lorsque ces actions multipliées à l'infini, conspirent & tendent toutes à la même fin. Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner & de réfléchir, on découvrira qu'il n'est rien de plus vrai que cette proposition, savoir que dans une nation, quelle que soit sa constitution

& la nature de son gouvernement ; tout se décide réellement à la pluralité des suffrages , avec cette seule différence , que sous un gouvernement démocratique , les suffrages sont publics & l'opération plus prompte & que sous tout autre régime ; l'opération est plus lente , & les suffrages plus cachés ; mais dans le fait , ils n'en sont pas pour cela moins actifs & moins efficaces relativement à la stabilité d'un système.

§. X V.

Moyens pour faire baisser les intérêts de l'argent.

ON demandera maintenant comment , en agissant sur ceux qui empruntent , un gouvernement viendra à bout de faire baisser l'intérêt

de l'argent ? Chez toutes les nations il est des dettes publiques , & il est des banques pour payer les intérêts annuels de leurs capitaux aux créanciers de l'état. L'expérience a démontré combien il est avantageux que ces banques publiques ne payent que de très petits intérêts , non seulement pour diminuer les charges du trésor public , mais encore pour réduire indirectement & pour rabaisser en général , tous les intérêts des emprunts qui peuvent se faire dans le pays.

Il est inutile que j'ajoute ici ce que la justice la plus naturelle suggere à l'esprit d'un chacun , favoir qu'en rabbaissant les intérêts , l'état doit avoir en même tems en caisse une somme suffisante , pour offrir aux créanciers le remboursement de leurs capitaux s'ils ne s'accommo-

dent pas de ce rabais d'intérêt, qui ne doit avoir lieu pour les créanciers, qu'autant qu'ils y consentent librement. Malheur à la nation qui préfère une utilité momentanée aux vrais intérêts de l'état ! malheur à elle si elle laisse soupçonner la foi publique ! l'intérêt de l'état fera pour lors en opposition avec celui de chaque particulier ; la seule dissimulation servira de voile à l'indifférence que tout homme aura pour la société dont il fait partie ; les principes de morale s'anéantiront, les mœurs de la nation seront corrompues & rendront son état mille fois plus triste que ne serait l'état absolument sauvage ! tout ira en dépérissant & tombera en décadence ; & dans le premier cas urgent où la sûreté publique exigeroit les secours réunis des membres de la société, on y recourroit

inutilement : personne ne l'aime assez pour s'exposer en la défendant. Les siècles passés en ont fourni dans l'Europe un grand nombre d'exemples, & c'est aux malheurs de ces tems que nous sommes redevables des lumières qui ont éclairé la politique des états, & de là persuasion où l'on est généralement, que la confiance que l'on accorde à la banque publique, est le trésor le plus riche & le plus inépuisable dont puisse jouir un souverain.

Après avoir ainsi rabaisé l'intérêt de l'argent placé dans les banques publiques, si les créanciers de ces banques forment une partie considérable des capitalistes nationaux, il arrivera, que ceux qui chercheront de l'argent à emprunter, n'offriront plus que l'intérêt que paye la banque & se régleront sur elle ; &

les prêteurs n'ayant plus l'espérance de placer leur argent dans les banques suivant l'ancien taux, se contenteront d'un intérêt moindre. Si d'un autre côté les créanciers des banques publiques, ont mieux aimé retirer leurs capitaux, que d'effuyer un rabais dans les intérêts, il se trouvera conséquemment plus d'argent à placer, les prêteurs feront en plus grand nombre, & il faudra nécessairement encore dans ce cas que les intérêts baissent.

Les gouvernements ont un autre moyen pour faire baisser l'intérêt de l'argent. Pour découvrir ce moyen il suffit de considérer, qu'il est deux raisons pour lesquelles celui qui offre son argent en exige l'intérêt. La première, c'est pour l'indemniser du profit qu'il auroit pu retirer de cet argent, si au lieu de le pré-

ter, il l'avoit fait valoir lui même dans le commerce, ou l'avoit employé à l'agriculture. La seconde, c'est pour compenser le risque qu'il peut courir de perdre son capital dans une nation où l'industrie a la liberté de se tourner du côté de toute sorte d'entreprises lucratives. Nous avons déjà vu par quels moyens les objets du commerce & de l'agriculture peuvent être amenés à un prix plus bas, & réduits quant à leur appréciation à un niveau plus raisonnable. Il suit de là, que plus vous favoriserez & laisserez l'espérance d'améliorer leur sort agir librement dans le cœur des hommes; plus vous ferez intervenir ces moyens qui débarassent de toute entrave le principe vital & actif de l'industrie, qui tend à accroître la reproduction annuelle; plus aussi vous verrez diminuer naturel-

lement cette portion d'intérêt que les négociants nomment, *lucre cessant*, qui décourage d'un travail sans profit, parceque rien ne restant inutile, tout ayant du débit, rien ne se fera sans gain. Il est aussi au pouvoir du législateur de diminuer le risque de perdre, que les Jurisconsultes nomment *dovrage commençant*, risque qui arrête tout court des entreprises, à la suite desquelles le commerçant ne voit que la perte de sa fortune. On atteindra ce but par le moyen de loix excellentes, par l'établissement de formalités judiciaires breves & simples, par le choix éclairé de magistrats incorruptibles; par là chacun pourra facilement & complètement faire valoir son propre droit; l'autorité publique toujours prompte à s'opposer à l'usurpateur & à l'homme qui manque à sa parole,

rendra sûre & digne de confiance la foi des contrats.

Ce que j'avance à ce sujet, est si vrai, que j'ose soutenir qu'on ne trouvera aucun pays, où l'industrie regne & où la bonne foi soit respectée, dans le quel l'intérêt de l'argent soit haut; & au contraire par tout où l'on paye un gros intérêt, la reproduction annuelle est languissante, & la fidélité des contrats suspecte: on peut donc calculer la félicité des états d'après le taux de l'intérêt qu'on y paye pour l'argent prêté.

Le taux de l'intérêt peut se comparer de nation à nation, & de siècle à siècle, pour calculer le degré de félicité d'une nation qui se pique d'être civilisée; mais on ne pourra jamais comparer la valeur d'aucune

marchandise soit universelle, soit particulière, de nation à nation, si elles n'ont pas entre elles une communication immédiate ou médiante par le moyen d'une troisième nation; parce que la *valeur* peut baisser autant par le défaut d'*acheteurs*, que par la multiplicité des *vendeurs*; autant par la *rareté* de l'espèce, que par la *rapidité* avec laquelle les ventes se succèdent. Il ne peut y avoir aucune mesure pour deux quantités distantes l'une de l'autre sans relation & isolées; j'en dis autant pour la comparaison qu'on voudroit faire de la *valeur* d'un siècle à l'autre, calcul par lequel on pourra bien trouver combien d'onces de métal on a cédé en échange d'une telle marchandise; mais qui ne conduira jamais à connoître au juste sa *valeur*, si, par

valeur, on entend, comme on le doit, le degré d'estimation que la marchandise avoit dans l'opinion commune ; parce que l'estimation des métaux eux mêmes a varié par la suite des tems, & qu'ils sont devenus moins précieux à mesure que les mines inépuisables ont versé en Europe une plus grande quantité de cette marchandise universelle. Pour faire un calcul exact de la valeur entre deux nations qui ne se communiquent point, soit à raison de la distance des lieux, soit à raison de celle des tems, il faudroit avoir une note très juste du nombre des *acheteurs* & des *vendeurs* de ces deux nations, dans les deux époques qu'on veut comparer.



§. XVI.

Des banques publiques.

Nous venons de voir les bons effets que les banques peuvent produire pour faire baisser l'intérêt de l'argent. C'est aux siècles derniers que nous en devons l'invention, aussi bien que celle des lettres de change. Par le moyen des lettres de change & des billets de banque il s'est introduit dans la société une représentation de la marchandise universelle, dont le transport est extrêmement commode, & qui dans toute la Sphère où le crédit peut s'étendre, doit considérablement augmenter la circulation & accélérer les marchés & les ventes. Tant que les hommes se croiront

aussi riches avec un billet de banque, ou avec une lettre de change, que s'ils possédoient en especes la même somme portée par leurs papiers, le papier aura encore plus de cours que l'argent lui même dans le commerce, parce que la garde & le transport en sont beaucoup plus faciles. De pareilles inventions seront très utiles pour les états où le maintien de la foi publique est confié à un grand nombre d'hommes qui sont intéressés à la soutenir, & qui soutenus à leur tour par l'opinion publique, sont assez forts pour être à l'abri de toute crainte; mais partout où le changement de quelque circonstance peut faire varier le degré de confiance du public pour ces représentations de la marchandise universelle, là aussi les fortunes des parti-

culiers courent risque d'éprouver de grandes révolutions ; & jamais ces fortes d'institutions ne pourront s'étendre dans ces pays au delà de certaines bornes , fans être dangereuses.

Les banques ont l'avantage de faire doubler la masse ou la quantité de la marchandise universelle qu'elles reçoivent , puisque non seulement cette quantité d'argent existe dans l'état , mais qu'il s'y trouve encore une égale valeur en représentation. Il semble donc qu'elles devroient faire hausser le prix des marchandises particulières ; mais la rapidité de la circulation qu'elles introduisent , distribuant le gain sur un plus grand nombre de contrats , peut non seulement empêcher la hausse du prix , mais encore le faire baisser par la multiplication toujours croissante du nom-

bre des vendeurs ; & ainsi multipliant les ventes , les achats , & la consommation intérieure , la reproduction annuelle s'augmente à proportion , & le prix ne hausse pas.

Si les banques publiques payoient des intérêts considérables elles feroient un très grand mal , parce qu'elles engageroient par là les citoyens à placer sur elles leurs capitaux & à abandonner toute industrie. C'est dans ce cas que le défaut de confiance dans la bonne foi , produiroit un bon effet ; ce seroit à cette défiance qu'on seroit redevable de ce que l'agriculture & les arts ne se verroient pas entièrement abandonnés. Les états qui touchent à la corruption trouvent quelquefois un avantage dans les principes mêmes qui les ont corrompus ; il résulte quelquefois de la multiplicité des mauvais principes ce

bon effet , que deux principes destructeurs opposés l'un à l'autre , se détruisent mutuellement. C'est précisément ce qui arriveroit dans le cas où la dissipation du trésor public auroit détruit la confiance ; les directeurs de la banque prendroient le parti d'offrir de très gros intérêts pour attirer l'argent & rétablir le crédit ; cela entraineroit nécessairement la ruine de l'industrie , si l'on venoit à bout d'engager les capitalistes à prêter au public sur ce pied ; mais la mauvaise foi de l'administration , autre vice public , ayant détruit la confiance & se trouvant ici en opposition avec le desir d'avoir de gros intérêts , s'opposeroit à l'effet du premier & l'anéantiroit totalement , ou au moins l'affoibliroit extrêmement.

Les dettes publiques sont plus avantageuses que nuisibles pour des

états vastes , & dont le commerce s'étend jusques chez les nations les plus éloignées ; aussi long tems au moins que le peuple n'a nulle idée de défiance sur la fidélité de l'administration ; mais pour les états plus resserrés & qu'on peut regarder comme des états subalternes , les banques publiques ne font pas d'un grand avantage , & cet avatange très petit en lui même , est plus que contrebalancé par la perte annuelle qui résulte pour le trésor public du poids des intérêts qu'il a à payer ; de sorte que dans le premier cas , il convient de s'attacher à perpétuer les dettes nationales , & dans le second , il est important de les éteindre par les moyens les moins nuisibles.

§. XVII.

De la circulation.

Les réflexions que nous avons faites jusqu'à présent, nous conduisent à tirer cette conséquence : que l'augmentation de la marchandise universelle & de sa représentation, est toujours un bien pour un état, lorsque la circulation augmente dans la même proportion ; parce que les vendeurs se multiplient à proportion que le nombre des acheteurs s'accroît, ce qui conduit toujours à augmenter la reproduction annuelle. Pour se former une idée plus claire & plus précise de cette vérité, il faut observer que chaque vendeur étant obligé de retirer une somme déterminée de ses ventes journalières,

plus.

plus il fera de ventes , & moins il aura de profit sur chacune en particulier , par la raison qu'en général la circulation , même sur les marchandises que le vendeur doit consumer, s'accroissant constamment, devra rapporter moins de profit à celui qui les a vendues ; & ainsi le salaire des ouvriers , le prix des manufactures , les profits du commerce , devront continuellement baisser & le nombre des vendeurs, se multipliera toujours plus , à mesure que la circulation deviendra plus considérable : & voila comment l'augmentation de l'argent qui par soi même devoit faire renchérir toutes les marchandises, en fait baisser au contraire le prix , tout comme celui des papiers qui le représentent , lorsque cette abondance d'argent est le fruit de l'industrie générale ; & cela parceque le mouve-

ment intérieur & le nombre des achats & des ventes continuelles, l'augmentation d'autant plus que la marchandise universelle se répand & se subdivise d'avantage, sans que sa valeur se hausse au dessus de son juste niveau. C'est ainsi qu'un fleuve se déchargeant dans un autre, accélère le mouvement des eaux inférieures en les poussant & en leur communiquant la rapidité qu'il a reçue, en sorte qu'on en voit baisser le niveau dans le cas précisément où il sembloit qu'elles devoient se déborder davantage.

Connoissant une fois intimément la nature de la circulation, qui est l'effet de l'augmentation de la masse d'argent, que l'industrie a fait entrer dans un pays; on verra clairement que la cherté des vivres n'y peut pas être une preuve de la richesse de la nation, puisque au contraire cette

cherté peut provenir, ou de ce que la quantité, de l'argent en diminuant dans ce pays là, y ralentit aussi à proportion la circulation, d'où il arrive que le profit du vendeur se faisant sur un plus petit nombre de ventes, chacune d'elles doit en rapporter davantage, & la marchandise qu'il debite doit être à proportion plus chere; ou bien cette cherté viendra de la diminution du nombre des vendeurs; ou enfin elle peut être l'effet de l'affoiblissement de l'industrie, d'où naît le resserrement de la reproduction annuelle. En effet nous voyons de nos jours que non seulement en Italie, mais en France, en Angleterre & généralement dans toute l'Europe on se plaint hautement du prix excessif des vivres: par conséquent si on éprouve dans un royaume cette cherté extraordinaire, on ne

peut pas en conclure qu'il l'emporte sur tous les autres, parce qu'il constitue la richesse réelle, considérée comme le fondement de la prospérité & de la force d'un état. Le prix des denrées peut donc augmenter par une abondance générale d'argent en Europe; sans qu'on puisse dire que telle ou telle partie de l'Europe s'est enrichie, parceque la richesse d'un état n'étant qu'une qualité relative, on ne peut en juger que par la comparaison qu'on fait de celle d'un pays avec celle des autres.

Toutes les marchandises qui se vendent dans un jour, sont égales en valeur à tout l'argent qu'on dépense ce jour là même pour se les procurer; mais les marchandises se consomment, & l'argent avec le quel on les a achetées ne se consume pas. Cette seule réflexion suffit pour faire sen-

tir que tout l'argent qui circule dans un état, equivaut à la vérité à la consommation journaliere, mais non à la consommation, ni à la reproduction annuelle, puisque cette même quantité d'espèces passant successivement & plusieurs fois dans l'année par les mains d'une infinité de personnes, représente tout autant de fois sa propre valeur, qu'elle change de maître à l'occasion des ventes qui se font faites; aussi peut-on dire que la valeur des marchandises commercables excède la valeur de la marchandise universelle, d'autant plus que le passage de l'argent d'une main à l'autre sera plus fréquent & plus rapide: & comme par tout où l'argent est rare, les hommes sont nécessairement en général plus économes, plus prudents, plus attentifs, & renoncent à beaucoup de plaisirs &

de commodités de la vie pour ne pas se trouver sans argent ; il s'ensuit qu'il faut nécessairement que l'argent soit abondant , pour que la circulation en soit rapide ; donc la quantité de l'espece augmentant chez une nation par une suite de son industrie , la reproduction annuelle de toutes les marchandises particulieres doit augmenter aussi en plus grande proportion encore.

Pour se convaincre de cette verité, que la quantité de l'espece circulante dans un état , est de beaucoup inférieure à la valeur totale que l'on a payée pour acheter les marchandises qui s'y consomment annuellement, il suffit d'examiner combien est petit le nombre des citoyens qui au premier jour de l'année, se trouvent avoir en argent effectif tout ce qui doit fournir à leur dépense pendant

les douze mois suivans; on en trouvera certainement très peu, peut être à peine un seul sur mille, & ce millieme là-fera certainement un très mauvais économe. Combien qui à cette même époque n'auront peut-être pas en argent de quoi se nourrir pendant la première semaine, & c'est le cas de tous les laboureurs, de tous les gens à gages, de tous les petits artisans, en un mot de presque tout le menu peuple de la ville & de la campagne. Il n'y a donc que le mouvement & la circulation de l'espece qui puisse la rendre capable de suffire à tous les achats qui se font dans l'année. Il a été dit déjà plus d'une fois, qu'en augmentant dans un pays la quantité de l'argent, pourvu qu'il soit réparti entre les mains du plus grand nombre, on augmente, comme nous l'avons dit, les ventes &

les achats, on multiplie toujours d'avantage la quantité des marchandises particulieres & en même tems on accélere toujours davantage le mouvement de circulation de l'argent. Si on pouvoit connoitre la quantité des reproductions annuelles & la quantité de l'espece mise en circulation, on parviendroit à connoitre aussi jusqu'à quel point la circulation de la marchandise universelle seroit rapide. De même si on connoissoit la rapidité de la circulation de l'argent & la quantité qui en circule, on connoitroit la quantité de la reproduction annuelle; deux de ces termes étant connus, on pourroit toujours connoitre le troisieme.

L'usage de l'argent ou de l'or mis en œuvre, les sommes renfermées dans les coffres, tout ce qui, de ces métaux, est par ces moyens dérobé

à la circulation , occasionnent - ils donc un bien ou un mal à l'état ? je répons à cette question , qu'aux yeux d'un gouvernement prudent , la soustraction de l'argent monoyé sera toujours regardée comme un mal , parceque dans les nécessités urgentes de l'état , on ne peut obliger un citoyen de se prêter aux moyens d'y subvenir , qu'en proportion de ses facultés apparentes , & que par ces amas de capitaux dormans dans les caisses & dérobés à la circulation , on anéantit toute l'utilité qu'on pouvoit en espérer ; car ces trésors circulans parmi le peuple , encourageroient & favoriseroient la reproduction annuelle , la feroient monter au plus haut point , & augmenteroient le fond vrai & réel de la richesse & de la force nationale. Quant aux ou-

vrages d'or & d'argent , on peut en prévenir l'abus eu se fervant non des loix fomptuaires gênantes & toujours dangereufes ; mais de l'exemple bien plus efficace qu'elles , pour empêcher que les grands & les riches ne dépenfent leur argent à ces objets d'un luxe nuisible ; & n'en viendra-t-on pas à bout lorsque les princes & les légiflateurs fe piqueront à cet égard de la plus grande fimplicité , & préféreront dans leur maniere de vivre le luxe de commodité , au luxe d'oftentation.



§. XVIII.

De la monoye.

IL est donc important de faire en sorte, non cependant par des loix directes, mais par des moyens indirects, que l'argent repose le moins qu'il sera possible, qu'il soit au contraire dans un mouvement continuél & des plus rapides, pour que les ventes foyent plus fréquentes. Mais sous le nom d'argent ou de marchandise universelle, on comprend, sans doute, que je ne parle que des seuls métaux qu'on peut appeller nobles, c'est-à-dire l'or & l'argent, parce que la monoye de cuivre, ou l'argent rendu volumineux par beaucoup d'alliage, ne fauroient mériter le nom de *marchandise universelle*. Cette menue monoye fera tout

au plus une *marchandise nationale* ; qui ne s'exportera jamais à cause des dépenses que son transport occasionneroit. C'est pourquoi un pays où le commerce ne se feroit qu'en monnoye de cuivre , rentreroit par là dans cet état qui avoit précédé l'introduction de l'argent monoyé ; on y feroit très peu de commerce , il se borneroit aux objets de pure nécessité ; il feroit plutôt un échange de denrées contre denrées , que de marchandises contre de l'argent , à cause de l'embaras qu'on auroit à loger , garder & transporter des sommes un peu considérables ; la reproduction annuelle seroit très resserrée , la circulation languissante , la population très médiocre , & l'industrie inconnue , il naitroit peut-être des armées de conquérants , de ces hommes qui méprisent la vie parce qu'ils n'en con-

noissent pas les plaisirs ; mais jamais ils ne formeront une nation florissante tant qu'ils resteront dans cet état ; il leur seroit avantageux , ou de rentrer absolument dans l'état réel de sauvages qui leur seroit perdre jusques à l'idée des besoins qui ne sont connus que des nations civilisées ; ou bien il faudroit que quelque puissance bienfaitrice leur enlevât avec dextérité les entraves qui s'opposent à leur perfection , pour laisser renaitre dans ces hommes ce germe d'espérances & cet aiguillon du besoin , qui animent l'industrie & qui conduisent à former des sociétés.

Il suit de ce principe que la monnoye d'or , favorisera la circulation beaucoup plus que celle d'argent , & les billets de banque soutenus par l'opinion , seront encore plus pro-

pres que l'or à ce même effet. La monnoye d'or est donc préférable pour un état à celle d'argent ; celle d'argent à celle de cuivre ; & l'on donnera toujours la préférence à celle qui dans un plus petit volume aura une plus grande valeur. Il est plusieurs nations en Europe qui se fervent d'une certaine quantité de monnoye de cuivre, pour le menu détail du commerce journalier,

Si la loi concernant la monnoye taxe sa valeur dans une telle proportion, que la pièce de monnoye vaille réellement ce qu'indépendamment de l'empreinte elle vaudroit comme marchandise, on n'aura pas à craindre que l'argent forte de l'état, ni qu'il s'en introduise d'étranger, parce, qu'il n'est aucun négociant, qui veuille supporter les dé-

pensés du transport sans nécessité, comme sans bénéfice. Si toute fois un tel transport se faisoit, par la nécessité de solder un compte, ou de satisfaire à une dette, la loi qui le défendrait ordonneroit un manque de foi qui tourneroit au discredit de la nation. Si ce transport avoit lieu ensuite de l'espoir du gain, ce gain ne pourroit être réel qu'autant que l'argent se feroit accru dans le pays au préjudice d'une nation imprudente, qui auroit commis la faute de mettre aux métaux un prix arbitraire.

Pour éclaircir toujours d'avantage ces principes, il est bon de se rappeler ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, qu'il faut dans tout état considérer la *consommation* & la *reproduction annuelle*. Si l'excédent des productions du pays, n'égale pas en

valeur celle des marchandises qu'il tire du dehors, il faudra bien nécessairement qu'il force du pays une quantité d'argent suffisante pour solder les comptes des nations à qui on doit, & vouloir défendre dans ce cas la sortie de l'argent, ce seroit vouloir interdire un effet, pendant qu'on en laisse subsister la cause.

Dans tout état où une once d'argent pur a la même valeur qu'une autre once d'argent pur, quelle que soit l'empreinte & la dénomination des pièces qui la composent & quelque gros que soit leur volume par l'effet des matières de moindre valeur qui en forment l'alliage : partout où on pourra en dire autant de l'or & du cuivre monnoyé que de l'argent : par tout où la proportion entre les divers métaux monnoyés sera

la même qui subsiste entre ces mêmes métaux non monoyés; je soutiens qu'il ne sortira jamais de cet état une once d'or ou d'argent, que pour faire rentrer une égale valeur, ou en marchandise universelle, ou en marchandise particulière; il pourroit même y rentrer une plus grande valeur encore, en faisant passer chez l'étranger la monoye qu'il auroit bien voulu taxer arbitrairement au delà de sa juste valeur, & retirant de lui celle qu'il auroit arbitrairement taxée au dessous. Il n'est pas plus prudent, ni plus faisable qu'un législateur fixe selon son bon plaisir le prix de la marchandise universelle, que celui des marchandises particulières; la détermination de leur prix dépendant absolument, comme nous l'avons déjà vû, du nombre des

vendeurs comparé à celui des acheteurs. Par tout où les édits concernant les monnoyes ne feront qu'une simple déclaration *du prix commun* des métaux , il n'est pas possible qu'il arrive le moindre défordre dans les monoyes , ni que le commerce en soit jamais préjudiciable. Il convient cependant de ne pas perdre de vue la définition , que nous avons donnée de ce qu'on nomme le *prix commun*. L'instabilité du prix de la marchandise universelle met un obstacle naturel à ce qu'on puisse donner un tarif de la valeur des monoyes qui puisse être bon pendant long tems , parce qu'une telle loi devient par le changement des circonstances , une fausse déclaration quoiqu'elle ait été juste & vraie dans son origine.

Il est fort indifférent pour l'avant-

tage & la richesse d'un état, que la monoye porte une telle empreinte plutôt qu'une autre; aussi les petits états payent fort chèrement la vanité d'avoir leurs armes sur leur monoye, parce que les dépenses & le déchet de la fabrication, ou bien tombent sur le trésor public, ou occasionnent un rabais d'autant sur la valeur intrinseque de la monoye, ce qui fait une non valeur que les étrangers ne reçoivent jamais pour une valeur réelle; en conséquence cette monoye n'a aucun cours dans le commerce, & les étrangers la refusent, à moins qu'on ne la donne au rabais. C'est pourquoi je pense que dans les petits états, on n'a d'autre opération à faire sur les monoyes, qu'un calcul exact dans le tarif, admettant dans le commerce toute for-

te de monoye , pourvû qu'on l'évalue comme un *simple métal* : mais dans les grands états , on ne fauroit se dispenser d'avoir un hôtel de monoye en activité , pour entretenir dans la circulation la plus grande quantité possible d'espèces , & favoriser par là , & multiplier autant qu'il est possible , les achats & les ventes ; ce qui , je me plais à le répéter , occasionne l'augmentation des vendeurs & par elle l'abondance dans l'intérieur de l'état , & par cette abondance la facilité de l'exportation qui seule peut porter la reproduction annuelle à son dernier période : car c'est elle qui constitue la base unique , vraie & solide de la force & de la richesse d'un état.

§. XIX.

De la balance du commerce.

ON a beaucoup écrit sur l'exportation annuelle comparée à l'importation annuelle. On appelle communément *balance du commerce*, l'excédent de l'exportation sur l'importation, & de l'importation sur l'exportation; maniere de s'exprimer, qui, comme un auteur l'a très-judicieusement observé, n'est réellement ni précise ni exacte. Chez quelque nation que ce puisse être, l'importation & l'exportation doivent toujours s'égaliser, & après un certain période, la valeur de toutes les marchandises exportées, doit nécessairement être égale à celle des marchandises importées. Il est bien vrai qu'on

doit faire entrer dans ce calcul, la marchandise universelle elle même, & comme nous avons vû que l'augmentation de l'espèce circulante multiplie les ventes; & conséquemment la reproduction annuelle: la diminution de l'espèce doit à son tour porter préjudice à cette même reproduction. En conséquence de ce principe, toute nation qui égalise l'importation des marchandises particulières, par l'exportation de la marchandise universelle, tend à sa ruine; celle au contraire qui égalise l'exportation des marchandises particulières par l'importation de la marchandise universelle, s'enrichit. En examinant ce que l'on désigne sous le nom fort impropre de *balance de commerce*, on cherche à découvrir un fait, savoir, si un état améliore ou détériore sa situation actuelle. On

a regardé comme un moyen fort ingénieusement trouvé, pour résoudre ce problème politique, celui de confronter l'importation avec l'exportation des marchandises particulières, de réduire ensuite les unes & les autres à leur valeur la plus vraisemblable, & de prendre enfin la différence de cette comparaison comme le terme qui exprime la quantité dont l'argent s'est augmenté ou diminué dans l'état.

Par la comparaison que l'on fait des marchandises particulières sorties du païs avec celles qui y sont entrées, un état peut très bien connoître, si la valeur des marchandises qu'il a vendues est supérieure, ou égale, ou inférieure à la valeur des marchandises qu'il a achetées. Cette connoissance indique si l'état s'achemine, ou vers sa prospérité, ou vers sa dé-

cadence. Si dans cet état la consommation annuelle a surpassé la production, il est réellement dans le cas d'avoir souffert une diminution de sa propre richesse, & on peut dire de lui, ce qu'on dit d'une famille, qui outre ses revenus annuels dépense encore une partie de son capital.

Si dans les bureaux des douanes on tenoit un registre exact de toutes les marchandises qui s'exportent & s'importent, on pourroit, en faisant le dépouillement de ces registres, connoître qu'elle est la valeur de l'importation annuelle relativement à l'exportation. Mais dans plusieurs pays ces enrégistremens exacts n'ont pas lieu; parce qu'on n'enregistre pas plusieurs des objets de commerce lorsqu'ils sont exemts d'impôts, comme

me les fruits immédiats de la terre ,
& les marchandises de certaines ma-
nufactures ; & quand on tiendrait
un registre exact généralement de
toutes les marchandises particu-
lières quelconques, on ne fauroit te-
nir registre de la marchandise uni-
verselle ou de l'argent ; il peut entrer
ou sortir d'un état , soit que les na-
tionaux le placent dans les banques
étrangères , soit que les étrangers le
placent dans les banques du pays ,
soit que les étrangers achètent des
fonds dans l'état , soit que les na-
tionaux en achètent dans l'étranger ;
& quoique l'argent ne soit pas regardé
comme une partie de la reproduction
& de la consommation annuelles ,
il influe cependant sur la lenteur ou
la rapidité de la circulation intérieure
 , suivant les principes que nous

avons établis ; il faudroit donc avoir une connoissance exacte de son exportation & de son importation, pour calculer au juste l'augmentation ou la diminution de la reproduction annuelle de l'état. Le dépouillement des registres des douanes ne suffit donc pas, pour parvenir à une connoissance certaine du vrai sur cette importante question.

Quoique ce dépouillement ne soit pas d'un aussi grand secours qu'on pourroit le désirer, il seroit cependant toujours très utile de le faire, mais il faut une grande clarté dans les idées pour imaginer une méthode de procéder, qui fournisse le moyen de justifier tout ce qu'on avance dans un calcul formé de tant de parties différentes, & d'un nombre

si prodigieux d'éléments ; de diviser en classes toutes les marchandises , & d'assigner à chacune son plus juste prix. J'ai dit qu'il falloit une grande clarté dans les idées pour embrasser tant d'objets dans un seul calcul arithmétique & en justifier toutes les parties , parce qu'en effet tout calcul qui manqueroit des preuves de sa justesse , & dans le quel chaque somme portée , ne seroit pas le vrai point d'où partent les anneaux de la chaîne qui conduit aux premiers éléments , un calcul qui n'auroit pour preuve de sa justesse que la simple assertion du calculateur , sans démonstration , ne pourroit jamais être , comme chacun le voit , un principe sur lequel on pût avec prudence établir avec une pleine certitude aucun raisonnement important. Ce dé-

pouillement seroit certainement encore plus intéressant, si par son moyen on pouvoit non seulement connoître la valeur & la totalité des marchandises particulieres livrées & reçues, mais en outre les états d'où l'on les a tirées, & ceux aux quels on les a livrées. Mais une telle opération arithmétique revêtue de toutes les preuves nécessaires, exigeroit trop de tems & de dépenses; d'ailleurs l'avantage qu'on peut retirer de cette classification, n'est pas si grand ni si certain qu'il paroît l'être. On ne reçoit pas toutes les marchandises immédiatement du pays qui les produit, ou qui les fournit; & dans les registres des douanes, on ne fait mention que des villes d'où elles sont expédiées; d'où il résulte dans les registres une erreur sur leur véritable origine. Toutes les marchan-

dites qui s'exportent, & qui font des productions réelles du pays, ne sont pas toujours immédiatement adressées au terme où elles doivent aboutir & se consumer; autre source d'erreur sur leur destination; parcequ'elles seront portées sur les registres au devoir d'un pays, par lequel elles ne font que passer. Il nait une troisieme source d'erreur, de l'ignorance des voituriers & des conducteurs, desquels on ne peut se promettre que très peu d'exactitude: on s'en rapporte cependant à ce qu'ils indiquent & on n'inscrit sur les registres que d'après leur déclaration. Ces trois sources d'erreurs aussi étendues qu'inévitables, ne peuvent qu'influer essentiellement sur l'exactitude d'une opération de cette nature; & puisqu'on ne pourra jamais avoir qu'un tableau fort imparfait des ré-

lations & des rapports d'une nation avec toutes celles qui commercent avec elle, qu'elle utilité tireroit - on de ce travail? aucune précisément; car dans le tems que l'on croit être créancier d'une nation, il suffit des traites d'un banquier pour qu'on se trouve débiteur; & ainsi réciproquement de débiteur qu'il étoit, un pays devient créancier. Que si on se contente d'avoir sur ce sujet un tableau qui plaise par sa symétrie, & qui offre une apparence de distribution méthodique; mais dans lequel on ait omis l'essentiel qui consiste dans les vrais rapports arithmétiques, qui déduits des élémens réels, fournissent la preuve de la justesse du calcul, on n'aura fait qu'un mauvais ouvrage, dans lequel l'apparence tiendra la place de la réalité.

Un état est une grande famille

à la quelle il importe de favoir exactement si elle s'enrichit ou s'appauvrit, quels sont les objets sur lesquels elle perd, & ceux sur lesquels elle gagne; mais pour cela il lui est assez indifférent de favoir comment se nomment les créanciers & les débiteurs, & on fait toujours à peu près, d'où viennent originairement les marchandises dont on fait usage. Je crois donc, qu'on doit se contenter, en faisant le dépouillement des registres des douanes, de distinguer chaque marchandise & d'en noter le prix, avec la seule division comme dans le commerce, de *devoir* & *avoir*; mais je le répète, que ce calcul ne soit point arbitraire, mais démontrable dans toutes ses parties. Un tableau fait sur ces principes, est pour un habile politique, un miroir où l'état de l'industrie nationale

vient se peindre - le plus vraisemblablement, & lui découvre au premier coup d'oeil, quelle est la branche de commerce qui demande & qui mérite d'être le plus promptement secourue : quelle est celle qui s'agrandit & qui prend vigueur : à quelle classe d'hommes il doit préférentement prêter la main, soit aux agriculteurs, soit aux ouvriers, afin que toutes les parties de la reproduction nationale se soutiennent dans la plus grande vigueur possible ; sans un tableau de cette nature il est impossible de savoir à quelle classe d'hommes il faut surtout faire attention, quelle branche de revenus déperit, & quel genre utile d'industrie peut souffrir le déchet le plus considérable, sans que les conducteurs de la nation s'en aperçoivent.

Sans un pareil tableau renouvelé

tous les ans, on ne pourroit pas non plus connoître, du moins avec certitude, quelle influence peut avoir sur le trésor public la diminution des droits sur quelque marchandise particulière, & par conséquent ce ne seroit jamais qu'au hazard qu'on ordonneroit quelque chose au sujet de ces impôts; on ne sauroit jamais si on favorise ou si on empêche les progrès de la reproduction annuelle, dont l'intérêt demande que, selon les circonstances qui varient, on apporte aussi des variations particulières dans les reglements sur les droits qu'on fait payer aux marchandises.

Quoique ces dépouillements des livres des douanes soyent des opérations qu'il convient de faire; on ne doit cependant pas conclure, que cette opération mettra en état de déterminer avec exactitude la dimi-

nution ou l'accroissement de la reproduction de chaque année, parceque quoique la somme des marchandises particulieres exportées, fut d'une valeur inférieure à celle des marchandises importées, il pourroit très bien s'être introduit dans l'état, une plus grande quantité de marchandise universelle qu'il n'en est sorti, ce qui seroit avantageux aux progrès de l'industrie nationale, & serviroit d'aiguillon pour l'exciter & pour accélérer la circulation, & augmenter la reproduction annuelle.



§. XX.

Du Change,

LE cours du change est encore un autre moyen au quel quelques uns ont recours pour connoitre l'état de la reproduction annuelle. Pour répandre quelque jour sur une matière qu'on a eu le secret d'obscurcir soit par le langage particulier de cet art, soit par les menus détails dans lesquels certains écrivains sont entrés à ce sujet, il suffit d'observer que les dettes des négociants nationaux envers les négociants étrangers, se balancent aisément, lorsque les dettes d'autres négociants étrangers envers les nationaux sont à peu près d'une égale valeur; parcequ'a-

lors le négociant national cede son débiteur étranger à son créancier étranger, sans aucun transport d'argent entre la nation & les étrangers ; mais si après avoir supputé les dettes & les créances des négociants du pays à l'égard des étrangers , la nation se trouve débitrice envers l'étranger, on sera forcé pour lors d'égaliser l'exportation avec l'importation par le moyen de la marchandise universelle, & la nation sera obligée de faire passer de l'argent au dehors, ce qui ne peut se faire sans risque & sans fraix. Or, dans ce cas, si un national veut faire payer une somme dans l'étranger, il faudra qu'il supporte lui même les fraix du transport, & s'il donne commission à quelque négociant, de faire ce payement, il sera obligé de payer à ce négociant les fraix qu'il

fera pour cela. Quiconque voudra donc alors se procurer une lettre de change pour l'étranger, devra payer quelque chose au delà de la somme qui seroit déboursée sur les lieux où il doit la faire compter ; C'est alors que *le change perd*. Faisons maintenant la supposition contraire. Supposons qu'après avoir soldé tous ses comptes, la nation se trouve encore en avancé avec les étrangers, enforte que ceux ci lui doivent ; pour lors les dépenses du transport de l'argent devant être à la charge des étrangers puisqu'ils sont débiteurs, il arrivera que pour éviter une partie des fraix & des risques, l'étranger payera sur les lieux où il doit, quelque chose de plus que son débit ne monte ; ainsi pour avoir une lettre de change à faire payer par les étrangers, on donnera quelque

chose de moins que la somme que l'étranger est tenu de rembourser ; & c'est alors qu'on dit que *le change gagne*.

Si dans un état , le change étoit constamment ou en profit ou en perte, ou , pour me servir des expressions usitées , si le change étoit constamment & universellement *au dessous ou au dessus du pair* ; on pourroit alors en tirer une conséquence bien fondée sur l'état favorable ou défavorable de la reproduction annuelle ; mais ce cas est purement idéal , & dans le fait les changes gagnent avec une nation , tandis qu'ils perdent avec une autre , & ils varient chaque jour ; d'où il suit qu'on ne pourroit tirer de là , que des conséquences très incertaines. On peut observer encore , que quand les négocians cherchent à faire passer de l'argent

dans un pays étranger, soit pour faire leurs achats dans les tems convenables, soit pour toute autre spéculation, le change de la nation avec cette place gagnera; il ne s'enfuit pas pour cela cependant, que la reproduction annuelle soit augmentée, il pourroit très bien se faire au contraire, qu'elle eut diminué. La preuve tirée à cet égard du cours des changes, est donc toujours fort équivoque.

§. XXI.

De la Population.

LE moyen le plus sûr pour connoître les progrès de la reproduction annuelle d'un état, c'est de suivre les progrès de sa population. L'espece

humaine, comme toutes les autres, tend par les propres loix de sa nature à se perpétuer & à se multiplier. Quelquefois les causes physiques destructrices, telles que les inondations, les tremblemens de terre, les éruptions des volcans, les exhalaisons empestées &c. diminuent la population, les maladies contagieuses qui se communiquent de nation à nation, les guerres, l'activité même de l'industrie qui donne lieu aux naufrages, aux maladies qui naissent des longues navigations & de l'air mal sain que l'on respire dans le sein de la terre & dans les mines, sont d'autres causes qui détruisent une grande partie des vivans. Mais dans le cours ordinaire des choses l'espece humaine tend à se multiplier d'une maniere prodigieuse, c'est ce qui a été mis dans le plus grand jour par

ceux qui se font attachés à approfondir cette matiere. Dans tout état où la population n'augmente pas, ou n'augmente qu'avec lenteur, & n'est point proportionnée à la fécondité naturelle de l'espece, on est en droit d'affirmer qu'il y a un défaut d'autant plus grand, que l'on remarque une plus grande différence entre ce qu'est la population actuelle, & ce qu'elle devroit être; à moins que cette dépopulation n'ait, comme nous avons dit que cela pourroit être, une cause extraordinaire & connue. L'habitude tient l'homme si fortement attaché au sol qui l'a vu naître, qu'il faut qu'il éprouve des maux bien grands, pour se déterminer à l'abandonner; & l'état du mariage est si attrayant, qu'à moins d'une impossibilité absolue de fournir aux besoins qu'il fait naître

tout citoyen s'y trouve entraîné naturellement.

Il n'est personne qui ne comprenne aisément, qu'on doit juger de la force d'un état, par le nombre des habitans qu'il entretient dans le bien être ; & que plus un pays est peuplé, plus est considérable la consommation intérieure ; plus est grande cette consommation, plus doit être active la reproduction ; ce sera donc d'après l'accroissement ou la diminution du nombre des habitans, qu'on pourra juger de l'accroissement ou de la diminution de la reproduction annuelle ; cette multiplication des habitans étant une preuve de l'aisance & de la sûreté dont les hommes jouissent dans un pays ; & tout cela dans une nation civilisée étant inséparable de l'activité de l'industrie & de la rapidité de la circulation des

marchandises soit particulieres soit universelles , je dis en conséquence que c'est d'après l'accroissement de la population qu'on peut juger de l'accroissement de la reproduction, qui plus que l'exportation annuelle, est la mesure de la force & de la prospérité d'un état.

La mesure de la force & de la prospérité d'un état , n'est point comme il le paroît d'abord , l'augmentation du travail qui se fait ; puisque la reproduction n'est pas toujours proportionnée au travail ; car dans une nation où les instruments de l'agriculture & des arts seroient grossiers & imparfaits, le travail seroit plus grand sans doute , mais la puissance & la richesse n'en seroient pas pour cela plus considérables. Le probleme de l'économie politique est celui, *ci procurer avec le moins de tra-*

vail possible la plus grande reproduction.
Je dis aussi que l'exportation annuelle est une mesure fort équivoque de la force & de la félicité d'un état, parcequ'il seroit possible que l'on fit l'acquisition d'un nombre considérable de nouveaux habitans qui d'abord par la consommation qu'ils feroient, diminueroient nécessairement l'exportation annuelle, au moins dans le commencement; ainsi il seroit possible que le nombre des habitans venant à s'augmenter, diminuât pour quelques années l'exportation. Il est vrai que cette acquisition de nouveaux consommateurs, ne seroit pas une richesse solide pour le pays, s'ils ne se hâtoient pas à leur tour de contribuer à la reproduction, & de coopérer à accroître l'exportation. Il pourroit arriver aussi par un cas contraire:

qu'ensuite de quelque accident, la population venant à diminuer, l'exportation annuelle fut pour quelque tems au moins plus considérable. La seule exportation n'est donc pas une règle sûre pour juger de l'état de la reproduction.

§. XXII.

De la distribution locale des hommes.

ON demande au sujet de la population, s'il vaut mieux que le même nombre d'hommes soit répandu sur une vaste étendue de pays, où ils foyent clair-semés, que d'être resserré dans un espace plus petit de terrain, où ils foyent rapprochés les uns des autres? Je répons, que si ce même nombre d'hommes est répandu sur

une trop grande surface de terre, le commerce intérieur de l'état sera aussi borné que possible, parceque plus la distance d'un village ou d'une ville à l'autre sera grande, & plus la communication entre les habitans sera difficile, les ventes par conséquent seront moins fréquentes, la circulation en souffrira, le commerce n'aura lieu que dans ces cas passagers, où la différence du prix d'un lieu à un autre sera fort considérable, & les hommes se trouvant ainsi éloignés les uns des autres, & pour ainsi dire isolés, l'industrie n'aura que très peu d'activité, & la reproduction annuelle se bornera à peu de chose près, à ce qui sera nécessaire pour satisfaire aux besoins de première nécessité : Si au contraire, la population se trouve réduite & resserrée dans un trop petit espace

la circulation fera des plus rapides, & la reproduction annuelle la plus grande possible. Mais la terre ne suffisant pas pour reproduire la quantité de denrées nécessaires à la consommation, le peuple sera forcé de tourner son industrie sur les manufactures, dont la valeur purement arbitraire & sujette à changer avec les circonstances, parcequ'elle dépend de l'opinion, sera toujours plus incertaine & plus précaire que celle des productions du sol & de ces denrées qui servent à l'entretien de la vie. Cette population condensee, si je puis m'exprimer ainsi, aura donc la plus grande reproduction annuelle possible; mais ce sera une reproduction de richesses moins sûres pour fournir à ses besoins physiques & naturels. Une population placée dans ces circonstances, où

les besoins extrêmes forcent l'industrie à la plus grande activité, pourra former & effectuer les entreprises les plus hardies; mais si cette industrie & la rapidité de la circulation se ralentissent un instant, si elle cesse d'être soutenue & gouvernée par la sagesse des loix & des mœurs, tout changera bientôt de face, & il ne restera dans le pays que le nombre d'habitans que le sol peut entretenir.

Un état pour prospérer, doit tenir le milieu entre ces deux extrêmes, c'est à dire, ne pas occuper un si grand espace de terrain que ses habitans ne puissent facilement se communiquer, ni être tellement referrés, qu'ils soyent obligés d'aller chercher leur subsistance hors de leur patrie.

Les villes font dans une province

ce que les places de marché font dans une ville, c'est à dire, le point de réunion des vendeurs & des acheteurs. La capitale est aux villes, ce que les villes font à la province.

On peut demander si le bien d'une nation exige, que la population soit plus grande dans les villes & particulièrement dans la capitale, que dans les campagnes; ou s'il est plus avantageux de favoriser la population de la campagne préféablement à celle des villes.

La mortalité est plus grande dans les villes qu'à la campagne, non pas précisément parce que celles ci sont plus peuplées, mais parce que évidemment la vie y est plus courte: On doit ajouter à cela une réflexion bien naturelle, c'est que le payfan contribue certainement beaucoup plus à la re-

I

production annuelle que la plupart des habitans des villes. Il paroît donc qu'on devroit s'attacher plutôt à multiplier le nombre de cultivateurs, & que la population de la campagne est très préférable à celle des villes.

Mais on doit réfléchir sur le principe que nous venons de poser il n'y a qu'un instant, que plus les hommes sont resserrés & plus l'industrie augmente par le moyen d'une circulation plus rapide. Les villes, & particulièrement les plus grandes & les plus peuplées sont un centre de réunion d'où partent les impulsions qui excitent & mettent en mouvement l'industrie dans les campagnes, où on la verroit languir sans ce secours, parce que les besoins de ceux qui les habitent sont en petit nombre, & par là même

la circulation très petite. Une grande multitude d'hommes réunis doit nécessairement répandre sur toutes les terres qui l'entourent une très grande activité, afin de pouvoir en retirer ce qui est nécessaire à sa propre consommation. Le seul objet des commodités de la vie dans les villes bien peuplées, entretient un grand nombre d'ouvriers. C'est là seulement qu'on voit les arts & les manufactures même les plus difficiles atteindre la perfection. Qu'on distribue la même population dans la campagne & qu'on ne laisse subsister aucune ville un peu considérable par le nombre de ses habitans, très sûrement l'industrie & la circulation n'auront pas à beaucoup près le même degré de vigueur, & on verra sensiblement diminuer la reproduction

annuelle. Tout le monde fait par expérience, que les dépenses qu'on fait à la campagne font beaucoup moindres que celles qu'on fait dans les villes, & que les achats qu'on est obligé de faire quand on habite les grandes villes, font beaucoup plus considérables que ceux qu'on fait dans les petites. Il est donc constant que l'industrie & la circulation n'auront pas toute l'activité nécessaire dans un état, si la population est trop éparse, & qu'en resserrant cette même population elle leur imprimera un mouvement plus rapide; & comme le degré de leur action décide de la reproduction annuelle, celle ci sera d'autant plus grande, qu'il y aura plus de villes dans un état, & qu'elles seront plus peuplées.

“ Dans quelque état que ce puisse être, il doit y avoir une certaine

proportion entre la population de la campagne & celle des villes.

Dans un état militaire, qui est dans le cas ou de craindre des invasions, ou de méditer des conquêtes, on doit favoriser la population de la campagne & mettre quelque obstacle à l'envie de venir habiter dans les villes, afin de multiplier le nombre des cultivateurs, classes d'hommes plus propre que toute autre à fournir de bons soldats ; il est d'ailleurs plus difficile à l'ennemi de s'emparer d'un pays dont le peuple est épars sur une plus grande étendue de terrain. Dans un état au contraire qui n'aspire point à faire des conquêtes, qui n'a pas à craindre d'invasion de la part de ses voisins, la multitude & la population des villes qui est un bien, parce c'est la consommation des villes qui détermine la reproduction, en faisant naître l'é-

mulation parmi les cultivateurs, ce qui les porte à faire rendre à la terre à proportion de ce qui se consume, pourvû que la nature même du sol n'y mette pas obstacle. Un brin d'herbe commun cueilli dans un pré, n'est qu'une chétive pièce, matière inutile & fans efficace, tant que ce brin reste seul, ou au moins tant qu'on n'en fait qu'un petit amas; mais lorsqu'on forme des amas considérables, qu'on en fait de grands tas, on voit cette herbe fermenter, s'échauffer ensuite, s'emflamer enfin & éclairer tout l'horison. Une grappe de raisin foulée séparément ou avec un petit nombre d'autres, ne donne qu'une liqueur dégoutante; mais si on les assemble en grande quantité & qu'on dépose la liqueur qu'on en tire, dans un grand vase, le choc mutuel de ce nombre pres-

qu'infini de parties volatiles qu'elle renferme, en agite toute la masse, y porte de tout côté l'effervescence & la chaleur, & on en tire enfin une liqueur qui exhale dans l'air des esprits pénétrants & actifs, & qui porte la joye, la vigueur & la vie dans le cœur de ceux qui en boivent. Telle est le tableau du genre humain : l'homme livré à lui même & complètement isolé, est timide, ignorant & sauvage ; réuni dans une société peu nombreuse & dispersée, il fait & il fait peu de chose, ou peut-être rien du tout ; mais s'il tient à une société extrêmement multipliée & referrée dans un petit espace, il s'anime, il devient actif, il se perfectionne & répand sur tout ce qui l'environne l'activité, la reproduction & la vie.

§. XXIII.

Erreurs qu'on peut commettre en calculant la population.

Revenons à notre sujet principal. L'accroissement de la population est donc la marque la plus sûre de l'accroissement de la reproduction annuelle ; mais pour bien vérifier ce fait , il est certaines considérations à faire. Quelquefois la population peut paroître avoir augmenté ou diminué dans un état , uniquement par le plus ou moins d'attention & d'exactitude qu'on a mis dans les recherches qu'on a faites à ce sujet. Les registres des ecclésiastiques sont ordinairement les plus fidèles ; mais si on les compare avec d'autres registres moins exacts ,

la différence des deux termes de la comparaison ne fera point une preuve de l'état actuel de la population réelle. On ne doit pas négliger dans la pratique ces considérations quoique minutieuses en apparence, parce que pour tirer une conséquence juste & solide dans le cas présent, il faut que la fidélité & l'exactitude des différentes années qu'on compare, foyent autant égales qu'il est possible.

Il seroit de même facile de prouver, ou que la population a augmenté, ou qu'elle a diminué chez quelque nation que ce puisse être, en choisissant indistinctement une année parmi les précédentes, pour la comparer avec la présente. Il peut arriver aisément qu'après une peste, après les ravages d'une guerre, un état soit plus depeuplé qu'il ne l'est

aujourd'hui , quoique la population aille actuellement en décroissant. Dans un calcul de cette nature , la comparaison & la différence de deux extrêmes ne fuffifent pas ; il faut nécessairement comparer plusieurs années qui se suivent immédiatement. Dans une suite de six ou huit années consécutives , on découvre quel est le mouvement que prend la population. On n'a plus ensuite qu'à former une moyenne proportionnelle de ce nombre d'années , & on connoitra au juste si l'état actuel de cette même population est au dessus ou au dessous de quelque état précédent également connu , & c'est du résultat de ce calcul de la population, que l'on peut tirer la conséquence la plus juste & la mieux prouvée, pour déterminer si la reproduction annuelle augmente ou diminue.

§. XXIV.

Division du peuple en classes.

JE considère les hommes qui composent une nation comme naturellement divisés en trois classes ; celle des *reproducteurs* , celle des *moyenneurs* & celle des *consommateurs*. Je passe sous silence la classe particulière des *directeurs* , sous laquelle je comprends tous ceux qui représentent la majesté souveraine , les tribunaux , les juges , les militaires , les ministres de la religion &c. Classe d'hommes destinée à diriger les autres ou à les protéger : je n'en parlerai pas , parce que leurs emplois ne tombent pas immédiatement dans la sphère des objets que l'économie politique examine.

La classe des *reproducteurs* renferme ces hommes qui associent leur travail à celui de la végétation de la terre , ou modifiant les productions de la nature par l'exercice des arts & des métiers , créent en quelque sorte une nouvelle valeur , dont la somme totale forme ce qu'on appelle la reproduction annuelle. J'appelle *moyenneurs* , ces hommes qui placés entre le *producteur* & le *consommateur* , procurent au premier un débouché facile de la marchandise particulière reproduite par son industrie , en lui offrant en échange une égale valeur en marchandise universelle ; ils présentent au second la marchandise particulière qu'il désire , & le mettent en état de choisir avec facilité & sur le champ entre plusieurs qualités de la même espèce ou du même genre de marchandise , par les amas qu'ils

en ont fait ; tels sont tous les marchands, tant en gros qu'en détail, tous ceux qui achètent pour revendre, tous ceux qui sont employés dans les transports & dans les voitures, tous les commissionnaires, chargeurs &c tous gens qui rapprochent le *consommateur* du *reproducteur*, & qui conséquemment concourent par leur travail à la circulation. La troisième classe, c'est à-dire celle des *consommateurs* comprend, comme il est facile de le voir, tous ceux qui n'ayant aucune industrie, ne mettent rien de leur dans la masse commune de la société.

Ce sont ces trois classes qui forment le fond de la société. Les qualités ou relations qui déterminent dans quelle de ces trois classes on doit ranger chaque individu, ne sont point incompatibles dans la même

personne , au contraire un reproducteur doit être par nécessité consommateur , au moins de toute la portion nécessaire à sa subsistance ; j'en dis de même du moyennneur. Le *consommateur* semble au premier coup d'œil n'être qu'un poids inutile pour l'état ; parce que si un état se trouvoit déchargé de cette classe d'hommes oisifs & sans industrie , qui ne vivent qu'aux dépens du travail & de l'industrie des autres , il paroît qu'il n'en resulteroit pas autre chose, qu'une diminution de la consommation intérieure , & une augmentation de l'exportation annuelle proportionnée à la consommation de ces gens non reproducteurs , ce qui procureroit à l'état une circulation plus abondante.

Mais en bonne politique il faut se défier des conséquences qu'un prin-

cipe peut suggérer au premier abord. Les *consommateurs* sont pour la plupart propriétaires des fonds ; leur goût pour ce qui les environne , leur vie en quelque sorte purement passive , les met dans un besoin continuel d'être réveillés par des plaisirs variés ; ils sont par conséquent dans un besoin continuel d'avoir de l'argent , ils doivent donc concourir indirectement à la plus grande reproduction annuelle ; ils doivent raffiner continuellement sur l'art d'accroître leurs revenus , & imaginer des nouvelles méthodes pour augmenter le produit de leurs fonds ; ils doivent donc servir constamment au cultivateur d'aiguillon , sans lequel l'agriculture ne feroit que languir ; si dans certains cas particuliers , la dépense excessive , la profusion à laquelle se livrent les propriétaires des terres , portent pré-

judice à un état , ces défauts n'en font pas moins communément une cause qui donne de l'accroissement à la masse des richesses circulantes.

Ce seroit sans doute une idée de perfection , que la non existence des simples consommateurs dans une société ; mais elle ne sauroit trouver place que dans la république de Platon. En effet la possession des richesses légitimement acquises , doit être assurée à leur propriétaire ; cela étant, il y aura donc dans quelques sociétés des gens riches, à qui on n'aura pas le droit d'empêcher de vivre sans rien faire. D'ailleurs cette classe de gens que leur fortune dispense de s'occuper de la recherche pénible du nécessaire & des commodités de la vie qu'ils possèdent déjà , ne fera-t-elle pas le séminaire utile d'où la socié-

té tirera les sujets les plus propres, & qui auront reçu l'éducation la plus convenable pour devenir magistrats, gens de lettres, militaires : c'est parmi eux que vous trouverez une jeunesse à laquelle n'auront manqué aucun des secours pour être bien instruits, & des sujets à qui la société ne fera pas obligée de donner des pensions onéreuses au trésor public pour les services qu'ils rendront à la patrie ; pensions qu'il faudroit donner à ceux qui n'auroient pour vivre d'autres ressources que le salaire de leurs emplois.

Les *consommateurs* qui sont à charge à l'état, sont ceux qui ne possédant rien, ne vivent qu'en cherchant aux dépens des autres à se procurer leur subsistance par des plaintes, des étalages de misère,

des sollicitations] & des demandes importunes, ou par d'autres artifices plus odieux encore. Ce sont ceux là qui font un véritable surcroit d'impôt pour les citoyens laborieux & qui ne servent qu'à diminuer l'exportation annuelle. Un législateur sage trouvera bien le moyen & d'empêcher l'augmentation & de diminuer journellement le nombre de ces sujets nuisibles au bien public. Je n'entrerai pas ici dans l'odieuse énumération de toutes les classes d'hommes qui se trouvent dans ce cas ; content de montrer en général les divers points de vue des objets que je traite, je laisse à d'autres le soin d'en faire l'application aux cas particuliers : Je rappellerai seulement ici ce qu'un auteur éclairé a très judicieusement observé, que tous les vices politiques ne sont pas des vices

moraux, ni tous les vices moraux des vices politiques.

Ces trois classes dont nous venons de parler, conserveroient entre elles une juste proportion, si les loix & les opinions établies ne mettoient aucun obstacle au libre cours de la nature des choses. La classe des *moyenneurs* doit nécessairement se proportionner au nombre des ventes qu'ils se font, ou ce qui revient au même, à la quantité de la reproduction & de la consommation. Les *reproducteurs* se multiplieront naturellement jusqu'à ce que la reproduction soit en équilibre avec la consommation & de cette manière tout se mettra dans un niveau fixé sûrement par le besoin général : mais par tout où l'on limite le nombre de *moyenneurs* en en formant des sociétés, en les réduisant en corps, objet dont nous

avons déjà parlé , de même que par tout où l'on laisse multiplier cette classe stérile de *consommateurs* qui ne possèdent rien , on voit cet utile équilibre s'altérer dans la même proportion que ces desordres augmentent. En conséquence de ces observations, un habile ministre se proposera toujours comme un but vers lequel cependant il ne tendra qu'indirectement , d'affaiblir ces établissements vicieux qui gênent l'exercice des arts & de l'industrie , pour en laisser la direction à la pénétration & aux vues bienfaisantes de la nature seule.

C'est un bien pour un état , que les *consommateurs* qui ont des possessions s'y multiplient le plus qu'il est possible , puisqu'il est certain qu'une vaste étendue de terrain possédée par un seul propriétaire fera toujours d'un moindre rapport que

quand elle sera divisée entre plusieurs possesseurs : Le propriétaire d'une portion médiocre de terrain mettra plus de soin & plus d'étude pour faire valoir, & pour rendre plus fertile ce fond, qui doit seul fournir à sa subsistance, que ne le feroit un riche propriétaire de fonds trop étendus ; parce que, d'un côté celui-ci n'y est pas forcé comme l'autre par l'aiguillon du besoin, & de l'autre, parce qu'il n'est pas possible qu'il donne à son vaste domaine une attention égale : Ajoutons encore, que les possesseurs des terres se multipliant, les denrées seront entre un plus grand nombre de mains, & par là s'augmentera le nombre des vendeurs, augmentation toujours à l'avantage de l'abondance publique. Un législateur prudent, n'adoptera d'autres moyens pour arriver à ce but que

ceux dont j'ai parlé à l'occasion d'un état qui souffre par un effet de la trop grande disproportion des fortunes. Il résulte encore un bien du grand nombre des propriétaires des terres, c'est qu'ils ne sauroient se multiplier sans que se multiplie aussi le nombre de ceux qui sont intéressés plus étroitement à la conservation de l'état : Les possesseurs des fonds stables sont les vrais naturels du pays, les citoyens les plus attachés au sol qui le constitue, parce qu'outre l'habitude qui leur est commune avec tous les autres, ils sont encore intéressés à la conservation de leurs richesses & de leur état propre ; biens qu'un consommateur & un moyennneur ou un artiste retrouvent aisément par tout, même en changeant de pays.

§. XXV.

Des colonies & des conquêtes.

S'il est vrai que la force & la reproduction annuelle d'un état se mesurent sur sa population & aillent de pair avec elle ; que doit-on penser de ces colonies qu'on transporte dans des pays éloignés pour les peupler & en assurer la conquête ? Les colonies peuvent dédomager un état, dont les forces principales consistent dans la marine, du tort qu'elles font à sa population en servant à maintenir sa navigation dans un continuel exercice, même au milieu de la paix ; & par le moyen du commerce d'économie que fera la métropole des productions de ses colonies, elle donnera un nouvel effort

à l'industrie nationale & à la circulation, ce qui en peu de tems réparera les pertes que la population avoit faites d'abord par ces établissemens éloignés : Mais pour un état dont les forces naturelles font & doivent être forces de terre, parce que telles font celles des ennemis qu'il a le plus à craindre. Pour un état dont la population n'est pas encore parvenue au point où elle peut naturellement arriver, il me semble, que les colonies font nuisibles, d'abord par la dépopulation qu'elles occasionnent naturellement, & ensuite par le désavantage continuel de devoir toujours entretenir de trop grandes forces maritimes. Un état ne devrait à mon avis chercher à se rendre formidable dans des pays éloignés, qu'autant qu'il a déjà une supériorité très grande sur les autres états dans
la

la portion du globe où il est situé ; parceque plus il étend sa domination au dehors , & moins il a de forces pour se défendre au dedans. Après deux ou trois générations les colonies perdent l'amour qu'elles avoient pour leur ancienne patrie , si on ne les renouvelle pas de tems en tems par des sacrifices continuels qu'on leur fait aux dépens de la population de l'état , il est à craindre qu'elles ne foyent bientôt plus que de froids-alliés , dont on ne retire presque aucun avantage , & qui enfin jaloux de leur liberté autant que fatigués de la dépendance où les tient leur métropole , ne deviennent des ennemis redoutables à leurs anciens concitoyens.

Les conquêtes éloignées ont pour un état les mêmes désavantages que les colonies , & si dans celles mêmes

qui sont contigues à l'état, on n'acquiert pas plus d'hommes que de terrain, il en resultera toujours ce mal réel, qu'on fera forcé de répandre le peuple sur un plus grand terrain, ce qui rendra la population plus rare & les hommes plus isolés; ce qui, comme nous avons vû, ne contribue pas peu à rallentir la circulation & à diminuer en conséquence la reproduction annuelle.

§. XXVI.

Combien l'industrie se ranime en rapprochant l'homme de l'homme.

POUR donner de l'ame & de l'activité à ces états extrêmement vastes, & dont la population n'est pas à beaucoup près proportionnée à l'é-

tendue, il faudroit pouvoir en concentrer & resserrer les habitants au point de ne leur laisser que l'espace de terre nécessaire pour les nourrir, laissant plutôt des déserts entre eux & les peuples voisins, en ne se procurant de route de communication avec les étrangers que celle des fleuves & des mers. En suivant cette méthode, on verroit bientôt l'activité s'animer, l'augmentation de la population & de la reproduction annuelle s'accélérer, l'exportation deviendroit plus considérable & accroîtroit l'abondance de la marchandise universelle qui est le prix de l'industrie active; & à proportion que le mouvement de la circulation & de la reproduction seroit plus animé, on verroit le nombre des habitans se multiplier & s'étendre sur les plaines qu'on avoit d'abord laissées désertes.

tes, jufqu'à ce qu'enfin le peuple occuperoit tout le terrain jufqu'aux confins des états voifins, & la nation parviendroit à fon plus haut degré de force, d'induftrie & de police.

J'aime à le répéter, plus l'homme eft ifolé & éloigné de fes femblables, & plus il touche à l'état du fauvage; par la raifon du contraire, plus il eft rapproché & uni en une fociété nombreufe, & plus il s'approche de l'état heureux de l'induftrie, de la politeffe, des mœurs & de la nombreufe population: On doit donc faire tous les efforts poffibles, pour rapprocher les hommes, les villes, les villages les uns des autres. Il eft bon d'observer fur ce point, que le gouvernement a plus d'un moyen pour effectuer ce rapprochement, & qu'il peut l'exécuter en effet fans forcer les hommes à

changer d'habitation & de demeure: Y a-t-il des droits sur le transport des marchandises & des denrées dans l'intérieur de l'état? que le législateur les anéantisse & il sera parvenu par ce seul moyen à rapprocher les villes entre lesquelles on devoit payer ces droits: Mais nous renvoyons ailleurs l'examen plus détaillé de cette question. Les routes sont elles difficiles pour les voitures & dangereuses pour la sûreté? que le gouvernement s'empresse de les applanir & de les rendre praticables & sûres, il aura par ce moyen rapproché tous les lieux entre lesquels ces routes facilitent la communication; parceque les dépenses & le tems nécessaires pour le transport d'un lieu à un autre, sont toujours en raison de la distance & du plus ou moins de danger & de difficulté

tés qu'on rencontre sur la route. Il faut d'autant moins de différences dans le prix des marchandises pour en occasionner le transport, que ce transport lui même emporte moins de tems & de dépense. Les belles & grandes routes doivent donc contribuer beaucoup à la circulation & par là même augmenter la reproduction annuelle.

Il faut cependant dans ce genre d'ouvrages publics éviter le faste, & se borner à la seule utilité. Les routes trop larges & faites plutôt pour l'ostentation que pour l'usage, sont autant de bandes de terrain stérile pour la nation. On conviendra sans peine que le faste le plus dangereux pour un état, est incontestablement celui qui met des obstacles à la fertilité & à l'abondance ; ainsi les vastes jardins de plaisance, les forêts uni-

quement destinées à des chasses bruyantes & fastueuses, ces immenses allées & autres abus semblables de la propriété, sont un genre de luxe qui ne produit aucun bien, & qui n'est réparé par aucun dédomagement; au lieu que le luxe de consommation conduit naturellement à une plus grande reproduction, parcequ'il l'exige nécessairement & la suppose; mais ce luxe de pure ostentation, infécond par lui même, est un obstacle direct à la reproduction.



§ XXVII.

De l'agriculture.

Toute portion, tout espace de terre est la matière première de l'agriculture qui fournit aux peuples les richesses les plus vraies & les plus indépendantes de l'instabilité de l'opinion. Tout genre d'agriculture est utile à un état, puis qu'il augmente la reproduction annuelle; mais *on doit préférer le genre d'agriculture qui augmente le plus cette reproduction.* Il paroît que le propriétaire est le premier intéressé à retirer de ses fonds le plus grand produit possible, par là même il semble que le législateur doit se décharger de ce soin, & s'en reposer entièrement sur la vigilance de la partie

la plus intéressée. Il peut arriver cependant que l'intérêt de l'état ne s'accorde pas toujours avec celui du propriétaire : On sentira cette vérité, si on fait attention que l'intérêt du propriétaire n'est pas toujours d'augmenter la *reproduction totale* de ses fonds, mais seulement la *portion de rente qu'il en tire* : Cela posé, on voit aisément que la rente du propriétaire peut augmenter de deux façons ; ou par l'*augmentation* de la reproduction annuelle, ou par la *diminution* des dépenses de la culture. L'intérêt du propriétaire s'accorde avec celui de l'état, lorsqu'il fait choix du premier de ces moyens pour augmenter ses revenus ; mais lorsqu'il préfère le second, négligeant le premier ; ses intérêts peuvent se trouver en opposition avec ceux de l'état. Supposons par ex-

emple un genre de culture qui exige le travail de dix hommes, qui doivent vivre du travail qu'ils font sur le champ déterminé; le propriétaire gagnera davantage s'il peut substituer à cette méthode de faire valoir son fonds, une culture qui n'exige que le travail de deux hommes sur la même étendue de terre; parceque l'épargne de l'entretien de huit hommes de moins seroit peut-être un bénéfice plus considérable que la différence du produit total du premier genre de culture, comparé au produit du second. L'agriculture est donc un objet qui dans ses différentes branches, dans ses espèces diverses, mérite une attention continuelle de la part de ceux qui sont destinés par état à veiller sur la félicité publique. Nous établirons donc pour première règle géné-

rale qu'il faut préférer ce genre de culture qui augmente le plus la reproduction annuelle & qui occupe un plus grand nombre de bras.

Il est certaines manieres de cultiver des terres & de les mettre en rapport qui peuvent augmenter la reproduction annuelle du terrain sur lequel on les employe, mais qui diminuent dans la même proportion le produit des autres terres (*). Telle est la méthode de cultiver le ris qui demande qu'on inonde les terres enfemensées de cette graine: Ces

(*) Ainsi dans quelques pays qui n'ont pas assez de grains, le soin qu'on prend d'augmenter le produit des vignes par l'abondance du fumier qu'on y met, diminue la portion d'engrais dont les champs ont besoin & diminue par là même la reproduction plus essentielle des graines qui font de première nécessité.

arrosemens étendus sur un espace considérable de pays, y occasionnent des exhalaisons & des vapeurs qui attirent des brouillards épais, des grêles fréquentes qui dévastent les campagnes, & rendent l'air mal sain & nuisible à la population. Nous donnerons donc pour seconde regle générale *qu'il faut éviter autant qu'il est possible le genre de culture qui détériore la qualité du climat.*

Il peut y avoir tel genre de culture qui augmente pour le moment la reproduction sans aucun dommage pour les autres terres & pour les habitans, mais qui étant un effort non naturel qu'on exige de la terre, la rend après quelques années, ou sterile, ou d'une culture plus pénible & moins abondante; c'est encore ici un cas où les intérêts de la nation sont opposés à ceux du pro-

priétaire. Troisième règle générale, on doit préférer le genre de culture qui conserve à la terre toute son activité.

On sent aisément combien il est préférable pour un état, de retirer des terres avant toute chose ce qui est immédiatement nécessaire à la vie, & de rechercher les alimens de première nécessité avant ceux qui ne servent qu'à flatter le goût. Si une colonie d'Amérique employoit toutes ses terres à la culture du sucre, parcequ'elle retireroit en valeur totale plus de profit qu'en les employant à la culture des grains ; je dis que cette nation se met dans le cas de vivre toujours dans la dépendance des nations qui lui fournissent sa nourriture, qu'elle n'aura jamais par cette raison, qu'une existence précaire ; puisqu'elle ne tire pas de son propre fond ce sans quoi elle ne

peut subsister. Nous avons donc pour quatrième règle générale, de *préferer ce genre de culture qui fournit le nécessaire aux besoins physiques du moins jusqu'à ce que ce nécessaire soit suffisamment assuré.*

On peut faire d'autres observations encore sur l'agriculture d'où l'on peut tirer d'autres règles & d'autres préceptes. Je pense par exemple, qu'il seroit plus utile pour un état que la portion du propriétaire fut payée par le fermier en denrées plutôt qu'en argent; parce qu'afin que le fermier puisse faire son paiement, il se trouve pressé de vendre; & comme chez toutes les nations il est des tems fixés par la loi, pour payer la rente des biens à ferme, il arrive que dans ces tems là les vendeurs se multiplient tout à coup, les acheteurs paroissent en petit nom-

bre & le monopole peut avoir lieu. Il arrive outre cela qu'une partie assez considérable de l'argent reste pendant quelque tems dans l'inaction, parceque le fermier amasse peu à peu la somme nécessaire pour faire ses payemens, & la circulation en souffre. Ces inconvénients n'auroient sûrement pas lieu, si le propriétaire étoit payé en denrées effectives, comme par tant de sacs de graine par tant de muids de vin &c. On doit remarquer encore, que moins les denrées seront & volumineuses & corruptibles, & plus sera facile l'exportation de l'excédent de la production sur la consommation annuelle. Il est aisé de saisir d'après ces remarques quelles regles ultérieures concernant l'agriculture on peut ajouter à celles que nous avons indiquées. Lorsque je dis que ces objets

sont dignes de toute l'attention d'un législateur, & qu'un genre de culture mérite d'être plus favorisé qu'un autre, je ne prétends pas cependant faire entendre par là, qu'on doive obliger les propriétaires par des loix directes & pénales, à abandonner ou à choisir un genre de culture préférablement à un autre. Les loix coercitives ne peuvent jamais produire un bon effet, parcequ'en resserrant le droit de propriété dans des bornes trop étroites, elles tendent à intimider les hommes, à décourager l'industrie, à diminuer le goût pour la possession des terres, & à porter par tout le refroidissement; tandis qu'il falloit au contraire laisser à l'industrie & à l'activité toute la liberté de s'exercer. Il est des moyens moins turbulens & d'une plus grande efficacité pour arriver

à ce même but ; c'est de favoriser indirectement le genre de culture le plus utile , en le déchargeant d'une partie des impôts soit sur les terres elles mêmes , soit sur le transport des denrées. La volonté de l'homme veut être invitée sans empire & guidée sans violence , si on veut en obtenir un bien durable , & qui ne soit pas étouffé par un plus grand mal. Chez les nations éclairées les hommes vont directement au bien , & les loix n'y tendent qu'indirectement : chez les peuples dont les lumières sont bornées , les loix vont directement à leur but & les hommes y tendent par des voyes détournées. Les récompenses peuvent être quelquefois d'un grand secours à l'industrie , même dans l'agriculture ; & on en voit des exemples chez quelques nations ; mais pour l'ordinaire

elles procurent peu d'utilité réelle. Premièrement il est dangereux qu'on ne les distribue plutôt par faveur & à titre d'office qu'en conséquence d'un examen réfléchi ; & il n'est rien qui décourage plus le mérite qu'une distribution arbitraire des récompenses établies pour le couronner. Secondement, si la valeur de ces récompenses est en richesses physiques, elles feront un poids certain & général pour le public, qui n'en retirera qu'une utilité particulière & incertaine : si les récompenses n'ont pas une valeur physique, leur distribution ne sera plus qu'un jeu ; & chez une nation vive & badine, elle ne se fera point avec ce sérieux qui est propre à exciter l'émulation. Troisièmement enfin, tout genre de culture qui ne trouve pas intrinsèquement sa récompense dans une